

416

L'AUT' JOURNAL

Mai 2023 • avec une apostrophe pour apostropher

LA GUERRE DES PUCES ÉLECTRONIQUES



pages 10-12

PARMI CES CORNICHONS, IL Y A DE TOUT : DES GROSSES LÉGUMES, DES GOURDES ET D'AVTRES QUI N'ONT PAS UN RADIS... MAIS TOUS...
TOUS SONT FÊLÉS DU BOCAL.



Le syndrome du cornichon

Michel Rioux

Il y a de cela plusieurs années, une évidence s'est imposée à moi : à force de se shooter au vinaigre, le risque est grand de virer cornichon!

Je me souviens très exactement de ce qui m'avait conduit à cette hypothèse. Les moins jeunes se souviendront de ce roman, *Le Cassé*, paru en 1964 aux éditions Parti Pris, qui regroupaient plusieurs militants indépendantistes très à gauche, dont Gérard Godin, Jean-Marc Piotte et Michel Van Schendel.

L'auteur, Jacques Renaud, dans une langue plutôt verte, appelée joul à l'époque, y dressait un saisissant portrait de l'aliénation urbaine des Canadiens français.

L'écrivain André Major, lui aussi de Parti Pris, écrira dans *La Presse* en 1965 : « Disons d'abord que Renaud a choisi de faire exister dans l'absolu cette loque qu'est le chômeur canadien-français en écrivant comme ce dernier parle, ce qui me semble être la seule façon de transcrire concrètement notre aliénation profonde : ne pouvoir par l'activité de sa conscience dominer son destin. »

Or, qu'est devenu ce révolutionnaire vingt-cinq ans plus tard? En 1989, Renaud est le porte-parole du Equality Party, présidé par Robert Libman. Un parti fondé par des *angryphones* pour protester contre l'utilisation, par le gouvernement Bourassa, de la clause nonobstant afin de mettre à l'abri des tribunaux une nouvelle loi sur la langue d'affichage... Assez singulier comme trajectoire, non?

Et Major, lui? Vingt ans plus tard, en 1985, il écrira dans son journal intime : « ... les militants fanatiques du Sentier lumineux ou de l'Islam tuant ceux qui sont réfractaires à leur cause aussi bien que nos professionnels de la conscience sociale style CSN recourant à la grève dans les hôpitaux... » Preuve que le ridicule ne tue pas, aux dernières nouvelles, ce monsieur était toujours vivant.

Il y en a un que je n'oublierai jamais. Membre du premier Conseil de la langue française créé en 1978 dans la foulée de l'adoption de la loi 101, notre conseiller juridique était Tom Mulcair. Sa tâche principale était de défendre et d'expliquer cette loi. Or, du jour au lendemain, Mulcair est passé du Conseil de la langue française à Alliance Québec, un regroupement dont la principale et unique fonction était de combattre la Charte de la langue...

Les beaux esprits se sont déchainés, il y a 35 ans, lorsque la moitié des services ambulanciers au Québec se sont retrouvés propriétés de coopératives de travailleurs. La plume trempée dans la plus acide des biles, l'éditorialiste du *Devoir*, Jean Francoeur – un ancien permanent de la CSN en passant –, avait écrit : « Plus qu'indécent, incestueux... » Pour ne pas être en reste, Jean-Jacques Samson avait écrit dans *Le Soleil*, sous le titre : Vendre son âme à la CSN : « Les membres du gouvernement ont vendu leur âme au diable. En échange de quoi? »

De quoi vous donner le tournis...

PRENDRE EN OTAGE

Mais s'il se trouve une rengaine qui ne s'éteint jamais, c'est celle de la prise en otage de la population par les syndicats. Comme les conventions collectives dans les secteurs public et parapublic sont venues à échéance il y a quelques semaines, il faut s'attendre à ce que les thuriféraires de l'ordre établi tentent, au chapitre des gros mots, de battre sur leur propre terrain, maoïstes, enluttistes, péccéistes et autres crisses que nous connaissons en d'autres temps et qui sévissent non moins inopportunément!

« Cette grève prend en otage encore une fois la population et prive les élèves d'aller en classe, complique la vie des parents qui ont des enfants d'âge scolaire », a-t-on écrit quand des enseignants ont fait quelques jours de grève en 2015.

« Ils prennent la population et leurs membres en otage pour pouvoir, eux, toucher les primes de 12 000 \$ à 18 000 \$. C'est la population qui paie le prix », a déploré à LCN Yasmine Abdelfadel au sujet des infirmières.

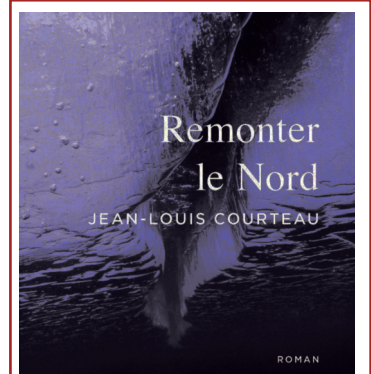
« Allooo... quoi? On devrait tous ensemble dire : alléluia, le syndicat de la SAQ nous fait perdre 35 millions \$ et on est contents! Ben voyons, c'est le monde à l'envers! Je ne peux pas tolérer qu'on prenne la population en otage comme ils le font », avait vociféré Luc Lavoie.

« Il est regrettable que le syndicat prenne en otage la population pour faire valoir des demandes qui sont difficiles à justifier dans le contexte financier de la STM », avait déclaré la Société en 2007.

« Pris en otage, c'est exactement cela : les directions syndicales prennent le Québec en otage », déplorait récemment le ministre Dubé.

Otages? Ne seraient-ce pas plutôt les travailleuses et les travailleurs qui doivent attendre des années le renouvellement de leur convention collective, ou encore les infirmières obligées de faire des heures supplémentaires, qui sont pris en otage?

N'en jetez plus, le bocal de cornichons est plein! ◀



Le Nord

Aujourd'hui, parfois, assis sur une roche dans la forêt, je m'amuse à fixer une souche, ou une autre grosse pierre, ou simple un petit talus. J'essaie de faire une liste dans ma tête de tout ce que je vois. Un tronc d'arbre, l'écorce tressée de zillions de fibres, de la mousse verte dessus, constituée d'une infinité de poils, un insecte qui grimpe.

Au pied de la souche : de la terre, des brindilles sèches et d'autres vivantes par centaines, des feuilles mortes, d'autres insectes, des branches cassées, du gravier, du sable. Et puis il y a toutes ces textures et toutes ces couleurs différentes. En fait, plus je regarde, et plus je vois des choses, inanimées ou vivantes. Ce tout petit bout d'univers est incroyablement riche de chaos.

Puis, quand mes énumérations s'essoufflent, quand mon esprit lassé de ce travail tombe dans un état hypnotique, dans une fatigue muette et contemplative, tout à coup, l'image se simplifie, s'ordonne. La cacophonie affolante devient, l'espace d'un instant, une note simple et pure; les choses se rangent. Je vois une unité silencieuse à la place du désordre, négentropie révélée... Puis la vision s'évapore. (...)

La princesse de mes treize ans ne sut jamais l'effet qu'elle me faisait. Du moins, je ne lui révélai pas. Et j'en souffris. Puis, je répétai l'exploit à maintes reprises! Chaque fois, j'étais foudroyé par la beauté, élevé vers des sommets d'amour et de dévotion, inondé, me semblait-il, de la claire lumière du destin; et pourtant la peur, immanquablement, me jetait dans des abîmes de douleur et de tourments. J'étais le chevalier et le dragon, et le terrain de leur combat tout à la fois. Mais peut-être n'est-ce que ça, l'amour... Un dévoilement de ce que nous sommes intégralement.

Je ne dois pas qu'au Nord, finalement, d'avoir autant que je le pus, dompté cette peur. Je le dois principalement aux femmes, qui me l'enseignèrent. Mais le Nord y contribua beaucoup et fut un refuge pour mes peines, comme le théâtre de beaucoup de joies.

Si, comme le jour, nous naissons à l'est, vivons fébrilement une vie dont nous ne comprenons la brièveté que trop tard et mourons exténués à l'ouest, le Nord, lui, reste calme et observe.

Il est le témoin, le sage. Un vieil ermite, une lumineuse dame blanche... ◀

JEAN-LOUIS COURTEAU [...]

Syndicat de
Champlain (CSQ)
Personnel enseignant et de soutien

40 années d'indépendance, 40 années d'intégrité !
Le Syndicat de Champlain se joint aux nombreuses
lectrices et nombreux lecteurs pour souhaiter un
JOYEUX ANNIVERSAIRE À L'AUT' JOURNAL !
EN CE 1^{er} MAI, SOLIDARITÉ !

On
est là!
NÉGO 2023



Remonter le Nord
Jean-Louis Courteau
XYZ, 2023

Un mégasondage

1,2 milliard versus 6,3 milliards de citoyens

Deux « communautés internationales »



Photo : CANVA

Après le creux relié à la Covid, la popularité de la Chine dans le monde en développement s'est rétablie.

Nos médias nous présentent la « communauté internationale » comme soutenant la position des États-Unis et de l'OTAN dans le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Il en va de même dans la rivalité opposant Washington à Beijing. Un ensemble de mégadonnées d'opinion publique recoupant 97 % de la planète révèle une tout autre vision de la « communauté internationale ».

Les chercheurs de l'Université de Cambridge, qui ont harmonisé les résultats de sondages menés dans 137 pays, y compris dans 75 pays depuis que la

Russie a attaqué l'Ukraine en février 2022, ont constaté un écart qui se creuse depuis une décennie entre deux « communautés internationales » et qui polarise maintenant la population du monde entier.

Parmi les citoyens de la « communauté internationale » dite libérale, au nombre de 1,2 milliard dans le monde, les trois quarts (75 %) ont une opinion négative de la Chine et 87 %, une opinion négative de la Russie, selon le rapport du Center for the Future of Democracy (CFD) de l'Université.

Or, il en va autrement pour l'autre « communauté internationale », soit les

6,3 milliards de citoyens des autres pays du monde, dont (selon les sondages à l'étude) 70 % ont une opinion positive de la Chine et 66 %, de la Russie.

Selon le rapport, la proportion de citoyens occidentaux qui ont une opinion positive de la Russie est vite passée de deux sur cinq (39 %) à moins d'un quart (23 %) à la veille de l'invasion de l'Ukraine en 2022 et se situe maintenant à seulement un sur huit (12 %).

Entre-temps, la perception positive du public à l'égard de la Russie a fondu dans des pays européens qui lui étaient auparavant sympathiques comme la Grèce (de 69 à 30 %), la Hongrie (de 45 à 25 %) ou l'Italie (de 38 à 14 %).

Dans divers pays en développement, toutefois, la Russie est encore vue d'un bon œil. Cela comprend 75 % des répondants en Asie méridionale, 68 % en Afrique francophone et 62 % en Asie du Sud-Est.

En fait, malgré l'invasion de 2022, l'opinion publique touchant la Russie demeure positive au Pakistan, en Arabie saoudite et en Malaisie, tout comme en Inde et au Vietnam.



De même, les attitudes envers la Chine séparent maintenant l'Occident du reste du monde. Il y a à peine cinq ans, deux citoyens occidentaux sur cinq (42 %) avaient une opinion positive de la Chine, chiffre qui s'est presque réduit de moitié (23 %).

Toutefois, après le creux relié à la Covid, la popularité de la Chine dans le monde en développement s'est rétablie, surtout parmi les 4,6 milliards de citoyens des 147 pays qui participent à la colossale initiative dite des Nouvelles routes de la soie – soit près des deux tiers qui ont une opinion favorable de la Chine, comparativement à tout juste le quart (27 %) dans les pays non participants.

Une exception notable semble être celle de l'Amérique latine où – au contraire d'autres régions en développement – les répondants préfèrent maintenant les États-Unis à la Chine par une marge record de 24 %.



L'INFLATION AFFECTE LE PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

1^{ère} JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

AGISSONS!

Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ)

Le billet Michel Rioux 1	L'internationale Luc Allaire 13
Le monde syndical Orlan Dorais 3	La politique québécoise Sylvain Martin 14
L'environnement Monique Pauzé 4	Point d'orgue Olivier Dumas 16
L'économie Gabriel Ste-Marie 5	Le mouvement pacifiste Pierre Jasmin 18
L'immigration Anne Michèle Meggs 6	<div style="text-align: center;"> <p>LAUT' JOURNAL Mai 2023 - avec une apostrophe pour apostropher</p> <p>4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4</p> <p>Téléphone : (514) 843-5236 Internet : info@lautjournal.info</p> <p>Envoi de publication canadienne Numéro de convention : 40050148</p> <p>2023, Dépôt légal Bibliothèque nationale ISSN : 0833-8965</p> <p>Imprimé par les travailleuses et travailleurs syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho</p> </div>
La langue Frédéric Lacroix 7	
Les mines Marc Nantel 8	
La page éditoriale Pierre Dubuc 9	

Le monde syndical

On vend moins, mais plus cher, à une clientèle aisée

À la SQDC, rien de nouveau...

Orian Dorais

Début juin 2022, je consacrais un article aux membres du Syndicat des employé.e.s de la SQDC (SCFP 5454-FTQ), qui s'étaient dotés d'un mandat de grève générale illimitée. Le président du syndicat, David Clément, me confiait alors qu'il espérait conclure une entente de principe avant la Saint-Jean. Avec le mandat de grève toujours en vigueur, le moins que l'on puisse dire, c'est que ses attentes – pourtant bien raisonnables – n'ont pas été satisfaites. Au contraire, presque un an plus tard, les employés de la Société québécoise du cannabis (SQDC) n'ont toujours pas d'accord avec le gouvernement! Et la fin du conflit de travail ne semble pas être en vue car, en février 2023, les syndiqués dénonçaient des « négociations dans l'impasse ». Compte rendu de cette situation avec David Clément.

Orian : Alors, David, il y a quelques jours, quand je t'ai appelé pour planifier notre entretien, tu me disais être en train de « décorer » un local d'Éric Girard, ministre des Finances. Peux-tu nous en dire plus sur cette protestation?

David Clément : (Rires) Bien, quelques membres du syndicat et moi, on s'est rendus au bureau de comté du ministre Girard, qui n'était pas présent, même pas disponible pour un appel selon son équipe. Donc, on lui a laissé quelques collants et quelques dessins dans les vitres, pour lui rappeler qu'étant un des responsables de la SQDC, il devrait contribuer à la sortie de crise, plutôt que de rien faire comme le reste du gouvernement. En mars, le syndicat a aussi visité les bureaux du ministre Lionel Carmant.

O. : Pourquoi viser le ministre Carmant?

D.C. : C'est que M. Carmant est le « superviseur de la mission sociale de la SQDC » au sein du cabinet. Au syndicat, on croit en effet que la SQDC a une mission sociale, on croit qu'on doit offrir un produit de qualité, à un prix raisonnable, en conseillant bien la clientèle. Le but, c'est d'éloigner les gens du marché noir et de ses produits nocifs. Mais cette mission sociale est en péril, parce que la SQDC a pas mal augmenté ses prix – évidemment sans remettre l'excédent de profits aux fournisseurs – sous prétexte que nos magasins chargeaient des prix trop inférieurs à ceux du marché noir, ce qui inciterait à la consommation. Je ne sais pas où ils ont trouvé leurs chiffres, mais la SQDC n'a jamais, je répète, n'a jamais vendu ses produits moins chers que dans la rue.

Déjà qu'en 2021, l'instauration du passeport vaccinal a ralenti l'achalandage à la SQDC, la hausse de prix excessive en 2022 a fini d'aliéner toute

une clientèle moins fortunée et plus vulnérable, qui ne vient plus dans nos boutiques. Autrement dit, des dizaines de millions de dollars retournent dans les poches du crime organisé, plutôt que dans les coffres de l'État. Pour camoufler cette mauvaise gestion, la direction souligne que la SQDC fait encore des profits. Oui, étant donné que les produits sont très chers, il y a encore un profit relatif, mais le nombre total de ventes diminue. On vend moins, mais plus cher, de plus en plus à une clientèle aisée. Ça, c'est un échec sur le plan social, ce qui devrait inquiéter M. Carmant, et ça pourrait devenir délicat sur le plan économique, ce qui devrait inquiéter M. Girard.

O. : Avec des tarifs si élevés, on aurait pu croire que la SQDC aurait au moins les moyens de mieux vous payer, non?

D.C. : Notre position, au syndicat, c'est que, si l'employeur mettait un million de plus sur la table, ce serait suffisant pour aller vers une sortie de crise. Bon an, mal an, c'est une fraction du chiffre d'affaires. Mais, on fait face à l'entêtement idéologique du gouvernement Legault, à la fois contre le cannabis et les syndicats. Le mot d'ordre, c'est de ne pas faire de concessions à notre syndicat, pour ne pas encourager d'autres succursales à nous rejoindre. L'employeur est dans une mentalité de siège, il ne négocie pas sérieusement et espère qu'on va se désespérer.

La dernière offre patronale remonte à décembre 2022, et elle était si insultante qu'elle a été rejetée à 94 %, dix-sept succursales se sont prononcées contre à l'unanimité. Il n'y a pas encore eu d'offre en 2023. Mais il y a eu plusieurs stratagèmes pour essayer de casser le syndicat. Dans l'année 2022, le syndicat a reçu un record de 106 griefs patronaux, en plus d'injonctions de la cour pour nous empêcher de dessiner sur les vitrines ou pour nous forcer à nous tenir à une certaine distance des locaux de la SQDC.

O. : La SQDC tolère les moyens de pression... mais il ne faut pas que ça mette trop de pression.

D.C. : Oui, la SQDC a même demandé à un tribunal d'interdire tout bruit autre que la parole humaine devant ses boutiques. Donc, on voulait nous forcer à manifester comme des poteaux. Le juge leur a refusé ça. Par contre, on a dû débattre devant un tribunal du nombre de collants qui serait acceptable de coller sur les entrées des SQDC. On s'est fait imposer une limite de 25 collants par devanture, mais on imprime des 11x17 pour compenser.

Reste que la partie patronale nous a entraînés en cour pour des collants plutôt que de négocier de bonne foi... J'ajoute qu'on a également demandé deux enquêtes sur l'utilisation de scabs par



Je sais pas quand ça va finir, mais on refuse de signer toute convention qui nous donnerait le statut de cheap labour des sociétés d'État.
– David Clément

certaines magasins. Et il y a encore des mauvais mots, pour le dire euphémiquement, contre le syndicat dans les succursales non affiliées. Vraiment, avec les campagnes de peur et la judiciarisation abusive, on est dans une optique antisyndicale qui rappelle l'ère duplessiste.

O. : Avec tout ça, depuis combien de temps êtes-vous sans convention?

D.C. : Depuis décembre 2021, on approche d'un an et demi. Je sais pas quand ça va finir, mais on refuse de signer toute convention qui nous donnerait le statut de *cheap labour* des sociétés d'État. D'ailleurs, je mentionne que le PDG de la SQDC a fait une sortie pour dire qu'on est moins bien payés que dans les autres sociétés d'État, parce que l'acceptabilité sociale du cannabis est moindre.

D'abord, son salaire dans les six chiffres est comparable aux salaires des autres dirigeants de sociétés d'État. Donc, ça insinue que lui aurait droit à une rémunération égale à celle de ses collègues, mais nous non. C'est drôle, quand il est question de sa rémunération, l'argument de l'acceptabilité sociale disparaît. De toute façon, c'est une vieille idée que le cannabis est mal vu dans la société. On a fait des études qui laissent voir que jusqu'à 75% de la population serait favorable à la légalisation.

O. : Depuis la dernière fois qu'on s'est parlé, le coût de la vie a beaucoup augmenté. Avez-vous ajusté vos revendications salariales en conséquence?

D.C. : En 2022, on demandait à ce que le salaire d'entrée soit de 21 \$. Là, ce qu'on entend sur les lignes de piquetage, c'est que c'est loin d'être suffisant. C'est aussi un message qu'on veut envoyer au gouvernement : plus le temps passe, plus l'inflation augmente, plus nos exigences vont suivre en conséquence. Mais faut pas se faire d'il-

lusions, quelqu'un qui travaille à la SQDC est à la limite entre la basse classe moyenne et la classe défavorisée.

Nos membres les plus « riches » font à peine 40 000 \$ par année. Quand le premier ministre dit que les salaires de 55 000 \$ devraient être la norme au Québec, on l'inviterait à regarder du côté de ses propres sociétés d'État. Travailler pour le gouvernement ne garantit pas une vie de classe moyenne, comme je pouvais me l'imaginer en écoutant mes bonhommes y a trente ans. À peu près personne, parmi nos membres, pourrait espérer avoir accès à la propriété.

O. : Avez-vous recruté de nouvelles succursales récemment?

D.C. : En 2022, on a signé Repentigny, Aylmer, Neuchâtel et Rouyn-Noranda, la petite dernière. Les employés de Rouyn se sont rendu compte qu'un salaire de 19 \$ de l'heure, c'est pas assez; donc, ils nous ont rejoints. Pour être honnête, c'est l'enthousiasme de nos membres et la solidarité intersyndicale – la FTQ nous a accueillis en triomphe à son dernier congrès – qui nous permettent de continuer la grève, après plusieurs mois.

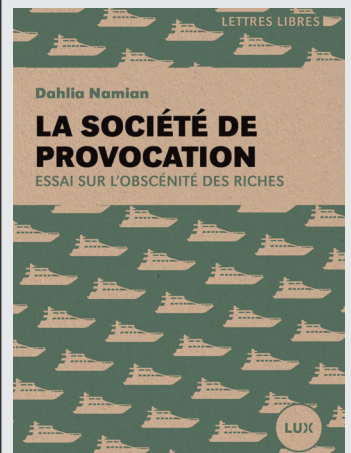
Notre force, c'est qu'on fait notre métier par passion. Moi, quand j'étais jeune, je devais me cacher de la police pour fumer un joint, j'avais peur de me retrouver avec un dossier criminel à vie; aujourd'hui, je conseille du pot à des policiers. C'est cette passion-là qui nous amène à dire que, contrairement à ce que pense le gouvernement, travailler à la SQDC c'est pas un emploi étudiant, c'est une carrière et on va lutter pour la faire reconnaître. Tantôt, je te disais que je savais pas quand la grève va se finir. En fait, je le sais : quand on va avoir des conditions dignes d'une société d'État, on cédera rien avant. ◀

Provocation

Une personne rémunérée au salaire minimum, même à temps plein, peine désormais à s'offrir à Montréal un modeste logement d'une chambre ou deux. N'en déplaise au premier ministre François Legault, qui reste convaincu que le loyer d'un appartement à Montréal coûte « 500, 600 dollars par mois ». Raillé pour cette affirmation étonnante, il a nié avoir perdu le sens de la réalité : « Je m'assure de rester proche du peuple et je suis très connecté sur la réalité. »

Au même moment ou presque, M. Legault mettait en vente sa maison d'Outremont d'une valeur de cinq millions de dollars, décrite par le courtier immobilier comme une « magnifique demeure victorienne sise sur un incroyable lot (...) avec piscine creusée chauffée, avec huit chambres à coucher, cinq salles de bain, un solarium, des salles de réception et trois stationnements intérieurs ».

Cette vente ayant été ébruitée, le premier ministre a insisté, bien humblement, sur le fait qu'il avait l'intention de « rester à Montréal », mais dans « quelque chose de plus petit » – ce qui ne devrait pas être difficile à trouver.



Il reste que pour une grande majorité de la population, qui se contente d'une seule salle de bain par maison, quitter Montréal n'est pas un choix. La fameuse « classe très moyenne », à laquelle le premier ministre s'identifie, est de plus en plus contrainte de se tourner vers la banlieue pour y trouver à se loger.

Le besoin perpétuel d'absorber les excédents du capital financier débouche non seulement sur l'appropriation des logements et d'autres cadres bâtis déjà existants, mais aussi sur la promotion de modes de vie de luxe. La construction des *lifestyle centers* (ex. le Quartier DIX30) en bordure d'autoroute sont des sources d'investissement dernier cri pour les pirates urbains en quête d'espace. Ces palais de cristal du XXI^e siècle, plantés en plein milieu des déserts culturels que sont les jonctions d'autoroute, servent d'étal à marchandises; ils offrent à la civilisation de l'automobile un espace pour satisfaire tous ses besoins dans un même lieu : boutiques, condos neufs, aménagements pay-sagers luxuriants, loisirs, centres de soins privés.

Ces nouvelles déités hybrides – mi-centre-ville, mi-centre commercial – incarnent le fantasme d'un espace marchand total, un aboutissement de l'histoire consumériste où la vie tout entière est envisagée comme un divertissement servant à tromper l'ennui. ◀

DAHLIA NAMIAN [...]

La société de provocation
Essai sur l'obscénité des riches
Dahlia Namian
Lux, 2023

Budget fédéral : les éléments passés sous le radar

L'écoblanchiment du mot « vert »

Monique Pauzé

Le 28 mars dernier, le gouvernement Trudeau a déposé son budget et c'est sans surprise que les analyses ont déferlé et que les fleurs et les pots ont été lancés. En complément des positions exprimées par le Bloc Québécois, il m'apparaît nécessaire de dénoncer certains éléments passés sous le radar.

Est-ce un budget « propre », est-ce un budget « vert »? Il faut se poser la question, car le choix des mots compte lorsque l'État parle. Dans les minutes et les heures qui ont suivi ce 28 mars, les médias interchangeaient ces deux mots tels des synonymes, comme le fait le gouvernement. Si on veut mettre un terme à l'écoblanchiment, on choisira « vert » avec prudence, s'assurant qu'il qualifie le renouvelable, non-émetteur de GES, comportant peu de risques environnementaux et au cycle de vie optimal.

Dans le discours gouvernemental, quand il manque de rigueur, le vert devient si propre qu'il est écoblanchi. Ainsi, par l'entremise de différents programmes qui ont tous des lacunes sur le plan de la transparence, le secteur pétrogazier canadien bénéficiera de la part démesurée des plusieurs dizaines de milliards \$ annoncés, car il est considéré comme propre.

LE CAPTAGE ET LE STOCKAGE DU CARBONE

Je ne rappellerai pas ici en quoi consiste cette technologie, considérée justement comme propre par le gouvernement. L'Institut international du développement durable (IISD) a publié en février une étude très claire à ce sujet. En quelques mots, cette techno-

logie est extrêmement coûteuse, inefficace, énergivore et impossible à déployer en temps opportun.

Un exemple éloquent : les dirigeants et lobbys présentaient le projet Quest de Shell – subventionné à la hauteur de 654 millions \$ – avec un potentiel de capture de 90 %. Finalement, une analyse indépendante a plutôt conclu qu'après cinq ans, l'installation aura capté 4,8Mt de GES et émis... 7,7Mt de GES!

Dans le budget de cette année, il peut paraître maigre ce montant de 516 millions \$ sur 5 ans, mais il perpétue les subventions, toutes aussi inefficaces les unes que les autres, octroyées au secteur pétrogazier, ce secteur qui engrange des profits records de plus de 38 milliards \$ pour 2022.

Si les compagnies veulent investir, grand bien leur fasse. Elles en ont largement les moyens. Mais l'argent public doit aller dans ce qu'on sait qui fonctionne et non pas dans la colonne des profits des grands actionnaires pétroliers. Il y a urgence climatique oui ou non?

Tandis que les six géants du secteur ne comptent consacrer que 0,5 % de leurs profits pour la réduction de leurs émissions, il est plus pertinent que jamais d'imposer une réglementation, qui les obligerait à financer leurs propres réductions d'émissions.

Mais le gouvernement ne prendra pas cette direction, malgré les arguments scientifiques de plus de 400 signataires d'une lettre à Mme Freeland, lui demandant de ne pas céder devant cette fausse solution.

Avec la baisse impressionnante des coûts des énergies solaire et éolienne et l'urgence d'agir, pourquoi le gouverne-



Photo : Robert Johnson

Le secteur pétrogazier canadien bénéficiera de la part démesurée des plusieurs dizaines de milliards \$ annoncés, car il est considéré comme propre.

ment tombe-t-il dans le panneau du programme Captage, utilisation et stockage du CO₂?

Le budget précise et je cite : « À l'heure actuelle, seuls le stockage géologique dédié et le stockage dans le béton sont proposés comme utilisations admissibles. » Or, les autres caractéristiques de ce crédit à l'investissement spécifique révèlent que les entreprises pourront accéder à ces privilèges fiscaux, même si des activités non admissibles ont lieu.

Aucun audit ne sera effectué pour assurer que les crédits obtenus le seront à partir de dépenses admissibles avant un horizon de cinq à dix ans. Ajoutez à cela l'exemption qui suit – et qui, pour nous du Bloc, est carrément irrecevable : les entreprises dont les projets prévoient des dépenses admissibles de moins de 20 millions \$ au cours de la durée du projet seraient exemptées de produire un rapport sur la divulgation des risques environnementaux. Le gouvernement leur propose une belle porte de sortie.

LA VÉRITÉ, LE DÉMARCHAGE ET L'ÉCOBLANCHIMENT

En juin dernier, le *Financial Times* rapportait les propos de Martha Hall-Findlay, responsable du développement durable pour Suncor et ancienne ministre libérale, concernant les objectifs canadiens de réduction d'émissions de GES (je traduis) : « Nous avons été très clairs, ces chiffres pour notre industrie pour 2030, il n'y a aucun moyen de les atteindre. » Je considère que cette déclaration a le mérite d'être claire et honnête.

Or, les propos de Mme Hall-Findlay sont enterrés par L'Alliance Nouvelles Voies, formée des six plus grandes sociétés pétrolières du Canada. Ficelée à l'été 2022, elle incarne le nouveau dicton : « L'union fait la force de l'écoblanchiment. »

Un site web rempli de faussetés, des publicités sur toutes les plateformes faisant l'apologie de l'industrie, et j'en

passé. Leur campagne pour influencer l'opinion publique est condamnable et franchement dangereuse. Le Bureau de la concurrence du Canada étudiera, à ce sujet, une plainte déposée le 16 mars dernier.

En tant qu'ancienne enseignante, les mots me manquent pour décrire mon indignation devant la récente démarche de l'organisation auprès de l'Alberta Teachers Association (ATA). Au dernier congrès annuel de l'ATA, l'Alliance s'est invitée pour prononcer une conférence intitulée (je traduis) : « Un avenir prometteur pour le pétrole et le gaz ».

Voyez-vous, plusieurs centaines de rencontres en 24 mois par un lobby sectoriel puissant, déterminé, avec des coffres remplis... Ça exige des résultats et le pétro-État du Canada les leur offre sur un plateau d'argent. Rempli de votre argent. ◀

L'auteur est députée du Bloc Québécois

DÉFI INCLUSION

RELEVEZ LE DÉFI EN POSANT DES GESTES D'INCLUSION DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL

À GAGNER
UN DON EN ARGENT POUR
L'ORGANISME LGBTQ2S+
DE VOTRE CHOIX

PARTICIPEZ AU

LACSQ.ORG/INCLUSION

CAP VERS LE 17 MAI
JOURNÉE INTERNATIONALE
CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA
TRANSPHOBIE



8 700 milliards \$US cachés dans les paradis fiscaux

La solution est politique

Gabriel Ste-Marie

Renaud Van Ruymbeke a été juge d'instruction au pôle financier du tribunal de Paris. Il signe, avec *Offshore— Dans les coulisses éblouissantes des paradis fiscaux* (Éditions Les liens qui libèrent, Paris, 2022), un livre coup de poing sur le fonctionnement des paradis fiscaux. Dans ce livre, il explique comment les paradis fiscaux sont utilisés pour dissimuler des avoirs et échapper à l'impôt. À partir de ses expériences d'enquêtes, il décrit les techniques complexes mises en place par les banques, cabinets et bureaux spécialisés et caractérise les principales places *Offshore* comme le Delaware, la City de Londres, les Îles Britanniques, le Luxembourg, la Suisse, Chypre, Hong Kong, Singapour ou Dubaï, etc.

Selon le juge à la retraite, malgré les efforts de l'OCDE ou du G-20, jamais les paradis fiscaux n'ont été autant utilisés. « Un univers de sociétés-écrans, de trusts, de prête-noms et d'hommes de paille, de conseillers financiers et juridiques spécialisés (appelés aussi "fiduciaires") protège les auteurs de gigantesques fraudes, certes fiscales, mais souvent aussi délictueuses et criminelles. On y trouve pêle-mêle des trafiquants de drogue, des dirigeants de sociétés multinationales soucieux d'éluider l'impôt, des oligarques bien sûr, des mafieux, des dictateurs avides et corrompus... »

Van Ruymbeke rappelle qu'il y aurait 8 700 milliards \$US cachés dans les paradis fiscaux. Cette situation n'est possible que par l'hypocrisie des États occidentaux, à commencer par l'Angleterre et les États-Unis. Au Canada, les exemples de Paul Martin et Bill Morneau parlent d'eux-mêmes. Alors qu'Ottawa légalisait l'utilisation de la Barbade comme paradis fiscal, le ministre des Finances Paul Martin y enregistrait son entreprise pour échapper à l'impôt. L'entreprise familiale Morneau Shepell proposait publiquement ses services aux fonds de retraites et compagnies d'assurance pour l'utilisation de paradis fiscaux, alors même qu'il occupait la fonction de ministre des Finances.

VICTOIRES JUDICIAIRES ET « EFFET D'ANNONCE »

L'auteur montre la complexité d'établir les preuves lors des poursuites, étant donné les difficultés de collaboration internationale. Néanmoins, certaines victoires judiciaires créent des précédents. C'est le cas de Google France qui a dû verser 498 millions € d'amende et 465 millions € d'impôt au fisc français à la suite d'une poursuite ou encore de McDonald's France, avec 508 millions € d'amende et 737 millions € d'impôts. C'est aussi le cas du dictateur Ferdinand Marcos, dont la justice suisse avait gelé 685 millions \$US à la demande des Philippines. Pour l'ancien dictateur du Nigéria, le général Abacha, la Suisse a collaboré et permis de restituer un milliard \$US au Nigéria. 267



Comment légitimer des politiques d'austérité, des coupes dans les services publics ou repousser l'âge de la retraite, alors même qu'on permet aux fortunes d'échapper au fisc?

en particulier des prête-noms dont les ressources personnelles ne peuvent justifier les dizaines de millions d'euros qui tournent sur leur compte. Les banques doivent être tenues de dénoncer toute opération suspecte sous peine de véritables sanctions. Il faut arrêter d'être laxiste face aux fiduciaires et conseils juridiques qui organisent la fraude.

Souvent, les paradis fiscaux se protègent en affirmant ne pas avoir les ressources pour mener des enquêtes sérieuses. Les États riches doivent se doter de moyens d'y mener des enquêtes. Van Ruymbeke explique : « Ce ne sont là que de faux-semblants et alibis destinés à justifier une carence effective et conforme aux intérêts de la place. » Les banques qui participent à l'évasion fiscale doivent être sévèrement sanctionnées.

Concernant les sociétés fictives, elles doivent être tout simplement interdites. Si le seul but d'une entreprise est de dissimuler l'identité de son détenteur, ça doit être illégal. C'est le cas pour les coquilles vides des Bahamas, des Îles Vierges Britanniques, des Îles Caïmans, du Panama ou encore du Delaware. Leur seul but est d'être utilisées dans des montages *offshore*. Ça doit aussi s'appliquer aux fondations du Liechtenstein, aux trusts anglo-saxons, etc.

UN IMPÔT MINIMUM MONDIAL

Récemment, les États-Unis de Biden ont proposé la mise en place d'un impôt minimum mondial de 15 %. Organisé par l'OCDE, un accord réunissant 130 pays a été signé en juillet 2021. Le juge détaille : « Ce taux minimum sera applicable dans tous les pays signataires. Cette manne représente 150 milliards de dollars par an qui devraient être récupérés par les États. » Reste à voir si cet impôt minimum mondial sera dans les faits prélevé. Si ça se réalise, ce sera une grande avancée. On dépasserait enfin « l'effet d'annonce ». Et Van Ruymbeke ajoute : « Mais il faudra bien évidemment fixer, dans un second temps, un taux beaucoup plus élevé et réellement dissuasif si l'on veut vider les paradis fiscaux de leur substance et les assécher. »

Dans tous les pays, l'existence des paradis fiscaux, qui permet aux multinationales, banques et fortunes personnelles d'échapper à l'impôt, constitue l'éléphant dans la pièce. Comment légitimer des politiques d'austérité, des coupes dans les services publics ou repousser l'âge de la retraite, alors même qu'on permet aux fortunes d'échapper au fisc?

Dans son livre, l'ancien juge d'instruction montre les difficultés énormes qu'a la justice à faire enquête, malgré de rares victoires. Si on veut que ça change, la solution passe par la volonté des États, ou comme le dit l'auteur, la solution est politique. ◀

millions \$US ont aussi été saisis à Jersey. Toutefois, afin de protéger la « réputation » de protection du secret de sa City, rien n'a abouti avec la Grande-Bretagne.

Selon le spécialiste, les ententes internationales ne donnent à peu près aucun résultat. Lorsque le président Sarkozy déclare devant le G20 en 2009 que « le secret bancaire, les paradis fiscaux, c'est terminé », il fait un « effet d'annonce ». Il s'agit surtout de donner l'impression que les choses bougent.

Renaud Van Ruymbeke explique la situation : « Ces réformes ont un accueil : elles supposent que les banquiers, les

fiduciaires et les cabinets de conseil relevant des paradis fiscaux coopèrent, sous peine de sanctions. Or, ils vivent de cet argent caché. Pourquoi dénonceraient-ils leur clientèle, ce qui aurait pour effet de la faire fuir vers d'autres lieux? » En fait, il explique que ces gestionnaires s'adaptent continuellement aux nouvelles règles pour continuer à protéger l'identité et les avoirs de leurs clients, d'où la difficulté à changer la donne.

ABOLIR LES PRIVILÈGES

Heureusement, les fuites provenant des lanceurs d'alerte sont nombreuses. Elles nous informent de l'ampleur de l'utilisation des paradis fiscaux et nous mobilisent collectivement pour agir : « Les *Papiers* sont ainsi devenus des scandales planétaires à répétition. Aucune place financière n'est à l'abri de ces révélations en série. Je trouve cela rassurant. Les cuirasses les plus épaisses ont des failles. Dubaï, qui n'a jamais répondu à mes demandes, est, comme l'ensemble des places financières, à la merci des fuites informatiques, des lanceurs d'alerte des *Papiers*. » Les noms des bénéficiaires sont révélés, des impôts éludés peuvent être recouverts, mais le juge nous rappelle qu'il s'agit là de l'exception.

Pour véritablement abolir ces privilèges, il faut mettre fin au laxisme actuel. Cela prend de la volonté politique. Pour ce faire, il faut que chaque État mette en place un registre centralisé de l'ensemble des comptes sur son territoire et la liste des véritables bénéficiaires. L'auteur poursuit : « Il est également nécessaire de créer dans chaque pays un registre de toutes les sociétés et le rendre accessible à tous. Il faut éradiquer les fausses fondations du Liechtenstein et autres coquilles vides. »

Il poursuit : « Chaque pays doit s'assurer que les banques vérifient de façon effective et non pas uniquement sur un plan formel la fortune de leurs clients et



BONNE JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

UNIFOR
lesyndicat | Québec

L'auteur est député du Bloc Québécois

Le non-accueil des résidents permanents arrivant au Québec

Une intégration réussie passe par un accueil rapide

Anne Michèle Meggs

Déplaçons-nous dans le temps. Revenons en arrière à l'année 2010. Votre plan de vie d'immigrer au Québec est sur le point de se réaliser. Vous avez fait votre demande d'immigration à partir de votre pays d'origine, vous avez été sélectionné selon la grille de sélection du Québec, et vous avez reçu votre certificat de sélection du Québec (CSQ) et votre document de résidence permanente.

Vous arrivez enfin à l'aéroport de Montréal, en parcourez les corridors jusqu'à la file d'attente dédiée aux postes de l'Agence des services frontaliers canadiens. Vous attendez que soient effectuées les vérifications diverses du gouvernement canadien, vous recevez votre carte de résidence permanente et un responsable fédéral vous dirige à un comptoir adjacent.

En arrivant à ce comptoir, vous vous trouvez devant une personne portant l'uniforme d'Immigration Québec, qui vous accueille avec un beau « Bienvenue au Québec ».

VOUS ÊTES ENFIN ARRIVÉ!

À ce comptoir, on met à jour, au besoin, vos coordonnées et on vous offre de l'information et des services sur le champ.

On vous rappelle que vos enfants vont être inscrits à une école française. Si vous craignez que votre connaissance du français ne soit pas la hauteur, on vous propose de fixer un rendez-vous pour une demande d'admission à des cours de français gratuits et on vous réfère à un organisme communautaire, situé pas trop loin de votre nouvelle adresse, qui pourra vous accompagner dans vos démarches d'installation.

Si vous comprenez bien le français, on vous invite à fixer un rendez-vous dans moins de cinq jours pour une séance de groupe sur les premières démarches d'installation. On vous offre aussi de fixer un rendez-vous pour

obtenir votre carte de la RAMQ. On vous fournit une trousse d'information sur le Québec et les services gouvernementaux, notamment un dépliant (disponible dans plusieurs langues) de la Commission des normes du travail sur vos droits comme travailleuse ou travailleur au Québec, et même des renseignements sur les démarches à suivre pour vous procurer un numéro d'assurance sociale. Si vous avez des questions, l'équipe est là pour y répondre. Tout ça avant même d'aller prendre possession de vos bagages.

DÉCLIN DRASTIQUE DE L'ACCUEIL À L'ARRIVÉE

En 2019, 57 % des résidents permanents arrivant au Québec ont vécu cette expérience. En 2022, ce chiffre avait fondu à 14 %.

Un nombre significatif de jeunes arrivant de l'étranger pour étudier au Québec étaient aussi accueillis par le Service d'accueil à l'aéroport (SAA), soit autour de 11 000 en moyenne par année entre 2014 et 2019. En 2022, 1 898 étudiantes et étudiants ont été accueillis par le SAA. Pourtant, pour l'année 2021-2022, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a délivré plus de 109 000 Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour les études!

Les personnes détenant un permis de travail temporaire n'ont jamais fait partie de la clientèle du SAA. C'est toujours le cas. Pourtant, le nombre de postes, approuvé dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) l'année dernière, était presque de 67 000, une augmentation de 87 % par rapport à 2021. De plus, au 31 décembre 2022, plus de 73 000 personnes étaient au Québec avec un permis de travail délivré dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI). Le triple du nombre de 2010.

Les demandeurs d'asile ne sont pas non plus accueillis par le SAA. Il y en a presque 12 000 qui sont arrivés à l'aéroport de Montréal en 2022.



Les processus actuels d'immigration au Québec créent plusieurs obstacles à la mise en place par le MIFI d'un système d'accueil rapide.

DES SERVICES D'ACCUEIL LE PLUS TÔT POSSIBLE

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a publié, en février dernier, un rapport intitulé « Mesures d'introduction pour les migrants nouvellement arrivés ». Il s'agit d'une étude comparative des services d'accueil et d'intégration offerts par les pays membres de l'Organisation.

Selon ce rapport, « une intégration réussie sur le marché du travail est souvent considérée comme essentielle au maintien de l'État-providence (principalement dans les pays européens), et l'emploi est largement considéré comme une voie vers l'intégration et la cohésion sociales. Ces dernières années, l'intégration sociale a également fait l'objet d'une attention croissante, l'objectif étant de veiller à ce que les immigrants nouvellement arrivés soient conscients des valeurs fondamentales de la société du pays d'accueil et qu'idéalement, ils les partagent. Le moment le plus judicieux pour faire le point sur les compétences existantes d'un migrant et d'élaborer un plan pour en acquérir de nouvelles est celui de son arrivée dans le pays d'accueil. » (traduction)

Le rapport lie étroitement une connaissance de la langue du pays d'accueil à l'intégration sur le marché du travail. Les compétences linguistiques sont donc parmi celles à évaluer dès l'arrivée.

Quand la majorité des personnes immigrantes se présentaient avec leur autorisation de résidence permanente, le Québec en rejoignait un bon nombre dès leur arrivée à l'aéroport et était en mesure d'assurer un suivi. Avec la décision de mettre l'accent sur l'immigration temporaire, le MIFI a perdu ce levier important permettant d'évaluer rapidement les besoins de la plupart des personnes immigrantes et de les diriger vers les services les plus utiles et les plus importants.

Aujourd'hui, la personne immigrante est invitée à s'inscrire à une application qui s'appelle « Accompagnement Québec » pour des informations et des conseils utiles et, au besoin, pour prendre un rendez-vous téléphonique avec un agent d'aide à l'intégration. Il passera avec elle à travers un questionnaire permettant de déterminer ses besoins et il la réfèrera à l'organisme communautaire ou aux services gouvernementaux pertinents.

Si le nombre de personnes en entrevue a augmenté dans les deux dernières années de 6 041 en 2021-2022 à 7 152 au cours des trois premiers trimestres de 2022-2023, nous sommes encore très loin des dizaines, sinon des centaines de milliers de personnes qui sont arrivées, l'année dernière, au Québec en provenance de l'étranger et qui étaient admissibles aux services d'accueil, d'intégration et de francisation.

LES INCONNUS EN MATIÈRE D'ARRIVÉES

En fait, les processus actuels d'immigration au Québec créent plusieurs obstacles à la mise en place par le MIFI d'un système d'accueil rapide, efficace et systématique des personnes immigrantes.

Presque tous les processus prévus pour les personnes arrivant au Québec incluent les deux gouvernements. Après avoir obtenu un CSQ ou un CAQ pour les études ou pour le travail, la personne fait sa demande au gouvernement canadien pour l'obtention de la résidence permanente ou d'un permis d'étude ou de travail.

Dans les cas du Programme de mobilité internationale et des demandes d'asile, le Québec ne participe aucunement au processus préalable. Le résultat est que, sauf pour les quelques personnes sélectionnées qui se présentent au SAA, le MIFI ne sait pas exactement qui a réussi son passage auprès de la bureaucratie fédérale ni quand la personne est arrivée sur le territoire.

Toutes ces personnes sont perdues de vue jusqu'à ce qu'elles s'inscrivent à « Accompagnement Québec » ou à un programme d'intégration ou de francisation du ministère, ce qui peut prendre plusieurs semaines, mois ou même années après leur arrivée, ou qui peut ne jamais arriver.

DES ENJEUX AU-DELÀ DES CHIFFRES ET LES DISCOURS

Dans le chapitre traitant des efforts devant être déployés pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans le récent budget du ministre des Finances, Éric Girard, le gouvernement propose de dépenser 509,6 millions de dollars sur cinq ans pour « appuyer l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes ». Presque 42 % de ce montant est destiné à Francisation Québec.

Il y a aussi un accent clair sur l'immigration temporaire avec 33,5 M\$ du total pour « favoriser l'attraction et la rétention de travailleurs, notamment par l'accélération du traitement des demandes des travailleurs étrangers ». ◀

MARIO BEAULIEU
Député de La Pointe-de-l'Île



**Bonne Journée
des travailleuses
et
des travailleurs!**

12500, boulevard Industriel, Montréal, H1B 5P5

514 645-0101 @ Mario.Beaulieu@parl.gc.ca

37 % plus de fonds gouvernementaux par étudiant à McGill

Favoritisme éhonté envers les universités anglaises

Frédéric Lacroix

Lors de la période de questions du mercredi 29 mars dernier, Paul Saint-Pierre-Plamondon (PSPP), chef du Parti québécois, a demandé au premier ministre François Legault si, étant donné que McGill disposait globalement, en 2021, de 16 740 \$ par étudiant équivalent temps plein (EETP), Concordia de 11 435\$/EETP alors que les universités de langue française n'avaient, en moyenne, qu'environ 10 500\$/EETP (soit 37 % de moins que McGill), celui-ci admettait que le financement par étudiant à McGill et dans les universités anglaises était plus élevé que celui dans les universités françaises.

Confronté aux faits, M. Legault a choisi de répondre à côté et sur un autre sujet. Alors que PSPP le questionnait sur les fonds globaux disponibles par étudiant, M. Legault répondit en parlant des fonds d'immobilisation (qui constituent une petite partie des fonds globaux). M. Legault, qui est un ancien ministre de l'Éducation et, de surcroît, responsable de la mise en place de l'ac-

tuelle formule de financement des universités, est bien au fait des subtilités du dossier. Il choisit donc l'enfumage plutôt que l'admission de la vérité.

M. Legault a donc d'abord affirmé que : « Si on exclut le Royal Vic, les universités françaises récoltent 99 % des investissements en immobilisation. » Rappelons que la mouture 2023-2033 du Plan québécois des infrastructures (PQI) réserve 54,8 % des fonds d'immobilisation totaux pour la décennie à venir pour McGill University seulement (ce qui représente 6,2 fois le poids démographique des anglophones!) et de ce montant, 620 millions de dollars d'argent public pour l'expansion de McGill sur le site du Royal Victoria. Comment dire? Si je donne 100 \$ à John et 1 \$ à Jean et que j'exclus John du calcul, il est exact de dire que Jean récolte 100 % de l'argent.

Quand l'on se donne la peine de consulter la page B-43 au PQI, l'on constate que McGill, à elle seule, rafle huit projets d'immobilisation, soit 47 % de tous les projets pour la prochaine décennie. Si l'on suit le raisonnement tordu de M. Legault que l'on exclut le projet du Royal Victoria du calcul,



Les 620 millions de dollars que Québec donne à McGill aurait pu être investis à l'UQAM, qui en a rudement besoin.

McGill ramasse toujours 14,8 % des fonds, soit 1,7 fois le poids démographique des anglophones.

Ensemble, McGill et Concordia récolteront 60 % des investissements du PQI 2023-2033. Cela équivaut à sept fois le poids démographique des anglophones au Québec. Que l'on regarde les choses de face, de côté ou de derrière, les universités anglaises, et McGill en particulier, sont lourdement favorisées par Québec. Et, avec cette réponse,

M. Legault nous prend carrément pour des idiots.

L'AFFAIRE DU ROYAL VIC

M. Legault affirme ensuite que : « Aucune université française ne voulait du Royal Vic ». Comprendons que le gouvernement aurait donc été quasiment « forcé » de donner le Royal Vic à McGill. C'est faux. Rappelons d'abord que le Royal Vic est un bien public, propriété de tous les Québécois et non de McGill (qui est une corporation privée). Peu avant de quitter le pouvoir en 2018, Philippe Couillard a décidé de simplement donner le Royal Vic à McGill (en plus de 35 millions de dollars pour les plans d'architecte de l'agrandissement). La valeur comptable de ce don n'est pas connue, mais comme il s'agit du site le plus prestigieux (et immense!) à Montréal, la valeur foncière doit approcher ou dépasser le milliard de dollars.

Ensuite, il appert qu'aucun appel d'offres ou appel de projets en bonne et due forme n'a été fait. Sauf preuve du contraire, le gouvernement du Québec n'a jamais demandé de soumissions de projets aux autres universités en spécifiant que des centaines de millions de dollars d'argent public seraient disponibles pour développer le site. Quand le premier ministre affirme que les

« autres universités n'en voulaient pas », il tente de noyer le poisson.

McGill, l'université la plus riche au Québec (et de très loin), dispose de quelque 1 700 millions \$ dans sa fondation (aux dernières nouvelles) et aurait pu à la fois acheter le site et le rénover, à même ses propres fonds. Les 620 millions de dollars que Québec donne à McGill aurait pu être investis à l'UQAM, qui en a rudement besoin.

DES UNIVERSITÉS D'ÉLITE... ANGLOPHONES

Cette histoire est emblématique de la posture générale du gouvernement du Québec face aux institutions anglaises qui sont chouchoutées et financées au-delà de toute mesure et de toute raison. Il faut voir dans ceci, je crois, l'expression d'un complexe d'infériorité tenace qui resurgit du vieux fonds canadien-français; les choses sérieuses, l'excellence, ne peuvent que se passer en anglais.

Car il faut voir dans les intentions budgétaires, je crois, une radiographie de l'intimité des convictions du gouvernement. Et ces convictions vont dans un sens bien précis, soit celui de faire des universités anglaises (McGill et Concordia) les universités d'élite, de référence, au Québec. Au centre-ville de Montréal, les gens auront le choix : étudier en anglais dans un site magnifique, patrimonial et grandiose (le Royal Vic) ou bien étudier en français dans un quartier en pleine perdition (l'UQAM). C'est une illustration puissante des conséquences désastreuses de la doctrine du « libre-choix » de la langue en enseignement supérieur.

J'y vois une trahison des idéaux de la Révolution tranquille, idéaux qui voulaient que les francophones puissent prétendre à l'excellence, même en étudiant en français. Mais quand l'on constate le favoritisme éhonté dont bénéficient les universités anglaises, tant du point de vue du financement par étudiant que de celui des investissements en infrastructures, il faut conclure que, manifestement, pour le gouvernement du Québec, cela n'est plus vrai. ◀



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel



307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com



LouisPlamondonBQ

Mars 2023
Vol. CXIII, n° 3
L'Action NATIONALE



La chute de la maison UQAM

La chute de la maison UQAM

L'Action nationale Mars 2023, vol. CXIII, no 3

La place que tient la régression de l'UQAM dans l'écosystème universitaire révèle une chose que personne ne voulait voir : c'est l'illustration de l'échec de la Révolution tranquille. Pas un échec total, bien sûr, car le Québec a toujours su bien s'accommoder des demi-mesures, mais un échec qui consacre, illustre et résume la lente érosion des aspirations. Un échec qui consacre également, comme dans le cas du CUSM et du récent don du Royal Victoria à McGill, le refus de combattre des élites du système universitaire francophone. C'est un refus coupable.

– Robert Laplante, éditorial Mars 2023

En vente à la boutique
actionnationale.quebec/boutique

ISBN 978-2-89070-067-3

Un danger pour le territoire québécois

La prolifération des claims miniers

Marc Nantel

Depuis plusieurs mois au Québec, toutes les Municipalités régionales de comté (MRC) connaissent une croissance exponentielle de claims miniers sur leur territoire. Ces claims, qui permettent l'exploration minière, gèlent du même coup tout dévelop-

pement régional. Ainsi, plusieurs territoires avec de grandes richesses environnementales sont affectés par cet accaparement du sous-sol par des compagnies d'exploration et des spéculateurs provenant de tous les coins du monde.

Une demande a été déposée par l'UMQ et plusieurs municipalités afin



Les milieux environnementaux de valeur comme les lacs, les milieux humides, les écosystèmes de grande qualité ou encore les milieux touristiques devraient être exclus de l'activité minière.

Photo : CANIVA

d'imposer un moratoire sur l'acquisition de claims miniers, de revoir la primauté de la loi des mines et de réviser le règlement sur les Territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM).

Le gouvernement refuse d'imposer un moratoire. La ministre des Ressources naturelles prétexte que cette mesure enverrait un mauvais message à la communauté internationale qui s'attend à ce que le Québec participe à la décarbonation de l'économie. Ne serait-ce pas plutôt parce que le gouvernement ne veut pas changer ses plans de peur d'être décoté par l'institut Fraser comme milieu propice à l'exploitation minière?

Toutefois, une consultation en ce sens auprès des différents intervenants et de la population est prévue en avril. Sans un moratoire, l'acquisition des claims continuera donc de fragiliser les régions puisqu'il ne sera pas possible de les retirer même s'il y a une modification du règlement sur les TIAM.

Qu'est-ce qui a déclenché cet engouement pour les claims?

La cause des changements climatiques ayant été associée en grande partie à notre consommation d'hydrocarbures, nos dirigeants y ont vu de nouvelles opportunités économiques. On cherche un substitut au pétrole sans avoir à changer notre régime de vie. Selon les défenseurs de l'économie à tout prix, la décroissance n'est pas viable.

L'industrie mondiale a donc le champ libre pour régler le problème à sa façon. L'électrification des transports est la solution retenue afin de contrer la catastrophe écologique annoncée. Aucun consensus scientifique n'est recherché. Le lithium, le graphite, le nickel, le cobalt, le zinc, le cuivre et plusieurs autres métaux deviennent les ressources à exploiter pour créer des batteries. La course aux métaux critiques et stratégiques (MCS) est déclenchée au bénéfice des minières.

Cette course à l'électrification des transports est à l'origine de plusieurs

décisions politiques qui favoriseront l'exploitation minière au Canada. Nous n'avons qu'à penser aux différends entre les États-Unis et la Chine. Le protectionnisme américain tente de mettre fin à l'hégémonie de la Chine sur la filière batterie et les produits électroniques. Le Canada devient donc officiellement un des grands fournisseurs de métaux pour les États-Unis. Le tout se confirme avec les engagements annoncés dans le dernier budget fédéral.

Le gouvernement Legault flaire aussi l'opportunité économique. Il déclenche une stratégie afin de positionner le Québec sur l'échiquier mondial comme le fournisseur tout désigné des MCS. Il dépose dans son premier mandat son « Plan québécois pour la valorisation des MCS 2020-2025 ». Il cherche à explorer le potentiel du Québec en MCS en cartographiant et en collectant des données sur la province au complet afin de mieux connaître le potentiel des métaux disponibles. Il espère ainsi précipiter l'ouverture de nouvelles mines afin de gagner la course mondiale de la production de batteries. C'est cette orientation politique qui a engendré la prolifération de claims au Québec.

LE CLAIM MINIER ET SES IMPACTS

La Loi sur les mines a été votée en 1880. Copiée sur la législation du Canada-Uni et celle en vigueur en Californie, cette loi légalise le principe de *free mining*. Toute personne provenant de n'importe où au monde peut acquérir un claim afin d'explorer le sous-sol. De nos jours, il est possible d'acquérir en ligne sur le site GESTIM un ou plusieurs claims pour la modique somme d'environ 70\$ le claim. L'acquisition de ce claim permet l'accès au sous-sol pour un minimum de deux ans et le permis est renouvelable. Cette acquisition paralyse automatiquement tout autre développement à cet endroit.

Afin de donner aux MRC un certain pouvoir sur la gestion de son territoire, le règlement des Territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM) a été mis en place. On y définit le territoire

au sens de la Loi sur les mines comme étant : « un territoire dans lequel la viabilité des activités (urbaines, résidentielles, agricoles, etc.) serait compromise par les impacts engendrés par l'activité minière, que ces territoires soient situés en terres privées ou en terres publiques ».

Néanmoins, le document sur l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire intitulé « Pour assurer une cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire » encadre et limite le pouvoir des MRC. Une MRC ne peut donc pas retirer des territoires qui ont des qualités environnementales, des lacs ou des zones jugées sensibles, car elle contreviendrait à l'objectif de « cohabitation harmonieuse ». En résumé, les territoires urbains, les agglomérations et les sources d'eau pour les municipalités sont couverts par la réglementation des TIAM, mais tous les autres milieux sensibles ne le sont pas. C'est le ministre des Ressources naturelles qui a le dernier mot et non les MRC.

Il est à noter qu'un simple propriétaire peut refuser l'accès à sa propriété. Le prospecteur « doit obtenir une autorisation écrite du propriétaire pour accéder au terrain et y faire des travaux d'exploration le cas échéant » et « informer le propriétaire du terrain ainsi que la municipalité locale concernée des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant le début de ces travaux ».

Il n'y aura pas de gros travaux sur tous les claims. Les travaux vont varier en intensité selon les analyses qui auront été faites lors des premiers prélèvements. Il peut s'agir de simples observations visuelles et d'échantillonnages de surface, mais on peut aussi se retrouver avec plusieurs forages à quelques mètres de distance, à des aménagements de routes de pénétration et du dynamitage sans que l'entrepreneur ne soit inquiet. Seuls quelques claims pourront se traduire en exploitation comme insiste l'Association de l'exploration minière. Malheureusement, plusieurs de ces travaux d'exploration auront un impact majeur sur le milieu, d'où l'importance de bien délimiter à l'avance les territoires qui doivent être protégés de l'activité minière.

Dans un contexte d'euphorie mondiale d'extractivisme, il faut donc mettre une pause sur l'allocation des claims afin de choisir correctement les zones réservées à l'exploitation minière. Les milieux environnementaux de valeur comme les lacs, les milieux humides, les écosystèmes de grande qualité ou encore les milieux touristiques devraient être exclus de l'activité minière.

Il faut en finir avec la primauté de la loi des mines et pouvoir mettre fin à un claim sans avoir à payer de compensations pour perte économique. ◀

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVMAT)

L'ÉDUCATION VOUS PRÉOCUPE?

NOUS, ON Y A PENSÉ.

La maternelle 4 ans, les inégalités scolaires, le décrochage scolaire des filles, l'accueil et la francisation, etc.

Lisez nos grands dossiers



Fae

Fédération autonome de l'enseignement

La page éditoriale

Pierre Dubuc En ce Premier Mai, *l'aut'journal* amorce sa 40^e année avec la même ligne éditoriale que lors de sa création.

Des médias sous influence

En 1984, lors de la parution de notre première édition, les médias écrits au Québec étaient dominés par trois grands conglomerats. Power Corporation de la famille Desmarais, Unimédia de Conrad Black et Québecor de la famille Péladeau. Formellement indépendant, *Le Devoir* survivait par le bon plaisir de Pierre Péladeau qui en assumait une bonne partie des coûts d'impression. Les Desmarais étaient liés au Parti Libéral. Conrad Black, avec l'appui de Pierre Péladeau, allait assurer la victoire du Parti Conservateur de son ancien employé, Brian Mulroney.

Aujourd'hui, les Desmarais se sont départis de *La Presse*, les anciens journaux de Black (*Le Soleil*, *Le Nouvelliste*, *La Tribune*, *Le Droit*, *Le Quotidien* et *La Voix de l'Est*) forment la Coopérative nationale d'information indépendante (CN2i). Tous ont abandonné l'édition papier. Pierre Karl Péladeau laisse entendre qu'il pourrait bientôt en être ainsi pour *Le Journal de Montréal* et de Québec.

Dans le cas de la coop CN2i et de *La Presse*, la dépendance à des groupes financiers a été remplacée par une dépendance aux subventions étatiques. La coop bénéficie de crédits d'impôt sur la masse salariale des journalistes (35 % du salaire est remboursé par le provincial; 25 % par le fédéral). *La Presse* a obtenu du gouvernement Trudeau l'adoption d'une loi qui permet à sa fondation de remettre à ses donateurs des reçus pour déductions fiscales. Aux dernières nouvelles, le *Devoir* était dans l'attente d'une décision favorable pour avoir droit aux mêmes privilèges. Quant aux médias écrits de Péladeau, ils sont déficitaires et sous le respirateur artificiel de Vidéotron.

La Presse a conservé son allégeance fédéraliste et *Le Journal (de Montréal et de Québec)* est nationaliste. Son proprié-

taire, Pierre Karl Péladeau, a été chef du Parti Québécois. Mais, il se lance maintenant à la conquête d'une place sur le marché des télécommunications du Canada anglais avec Videotron, à la suite d'une décision favorable rendue par le gouvernement canadien lors de la fusion de Shaw et Rogers. De son aveu même, il s'est porté acquéreur des Alouettes de Montréal pour montrer à l'élite financière du Canada qu'il est devenu un bon Canadien, même si – nous n'en doutons pas un seul instant – il demeure dans le tréfonds de son cœur un indépendantiste convaincu.

Sa nouvelle profession de foi canadienne lui permettra-t-elle de réussir l'implantation de Videotron au Canada anglais face aux géants Bell, Telus et Rogers? Les paris sont ouverts. Mais sa feuille de route n'est pas convaincante. N'a-t-il pas présidé aux faillites de Québecor World (à l'époque la plus importante imprimerie commerciale au monde) et de Sun News et Sun Media?

Quant au *Devoir*, il est dans les limbes politiques, avec une absence totale de colonne vertébrale éditoriale depuis qu'il est dirigé par Bryan Miles.

SOUS INFLUENCE FÉDÉRALE

Cependant, les différences idéologiques et politiques entre ces médias s'effacent complètement lorsqu'ils abordent le sujet sociétal le plus important: la guerre. Tous soutiennent la position du gouvernement Trudeau sur la guerre en Ukraine, tous se font les propagandistes de l'OTAN, tous dénoncent l'influence chinoise au Canada. Tous, ajouterions-nous, évitent de mordre la main que les nourrit.

Dans le dossier de l'influence chinoise, nos médias sont, sans émettre la moindre critique, à la remorque du *Globe and Mail* de Toronto et de ses révélations provenant des services secrets canadiens. Rappelons que ces derniers font partie du Five Eyes, le



Les différences idéologiques et politiques entre ces médias s'effacent complètement lorsqu'ils abordent le sujet sociétal le plus important : la guerre.

réseau du renseignement anglo-saxon, dominé par les États-Unis.

Après la chute du Mur de Berlin et la dissolution de l'URSS, les États-Unis ont proclamé ouverte l'ère de la globalisation et sont montés à l'assaut de la Chine pour y investir massivement. Le Canada n'était pas en reste et ne s'enferme pas dans la question des droits de la personne en Chine. Jean Chrétien avec son «Team Canada» et Paul Desmarais ont été parmi les premiers à se rendre dans l'Empire du Milieu après les événements de la place Tiananmen. Et nos éditorialistes applaudissaient!

Maintenant que le vent a tourné, que l'Oncle Sam réalise que la Chine est plus compétitive et qu'elle empiète sur son empire, le Canada effectue à son tour une pirouette à 180 degrés et constate avec une « stupeur » théâtrale que Beijing essaie d'influencer la politique canadienne. Quelle surprise! Une commission d'enquête serait certes la bienvenue, mais à la condition – comme le suggérait Gerald Butts, l'ancien chef de cabinet de Justin Trudeau – qu'elle s'intéresse aussi aux influences américaine, israélienne, ukrainienne, etc. sur la politique canadienne. Monsieur Butts était bien placé pour en apprécier l'importance.

UN AUT' POINT DE VUE

Dès le début de la guerre en Ukraine, *l'aut'journal*, se référant à la célèbre maxime du grand stratège militaire Clausewitz selon laquelle « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens », a caractérisé la guerre comme étant un conflit interim-

périaliste. Cette position nous a valu une volée de bois vert (pour dire les choses poliment) des nationalistes québécois qui se sont portés spontanément à la défense de l'Ukraine. Un réflexe nationaliste compréhensible.

Mais une analyse moins émotive des origines du conflit et de son évolution devrait aujourd'hui les convaincre que les États-Unis et l'OTAN sont partie prenante à la guerre. Ils forment, arment, dirigent les combattants ukrainiens. Une situation similaire s'était produite lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Des appels avaient été lancés à se porter à la défense de la Belgique envahie par l'Allemagne. Des appels vite oubliés lorsqu'il est apparu que le caractère de la guerre n'était pas la libération de la Belgique, mais un affrontement entre grandes puissances pour le repartage des colonies et des zones d'influence.

Parmi ceux qui s'opposent à la guerre, certains se font les propagandistes des positions de la Russie et de la Chine en plaidant pour un nouvel ordre économique, un nouvel équilibre entre les grandes puissances. Il est évident que les plaques tectoniques de l'économie mondiale se déplacent, ce qui est un effet de la loi du développement inégal caractéristique du capitalisme. Et, dans ce système, le repartage s'effectue par la guerre. « Le capitalisme porte la guerre, comme la nuée porte l'orage », déclarait le grand socialiste Jean Jaurès, assassiné quelques jours avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Des nostalgiques continuent à peindre aux couleurs du socialisme la

Russie et la Chine. Poutine ne s'en réclame même pas. Xi Jinping parle d'un « socialisme à la chinoise », bien loin de l'internationalisme qui a toujours caractérisé les socialistes. Et la Route de la soie reprend un schéma impérialiste classique. La construction de ports et de chemins de fer pour y acheminer des matières premières expédiées par la suite en Chine. Nous sommes bien loin du principe socialiste de l'« aide désintéressée » visant à doter les pays sous-développés d'une base industrielle pour assurer leur indépendance économique.

Que des pays en développement profitent de la rivalité entre les États-Unis et la Chine pour en tirer des avantages n'est pas une nouveauté. Après la Seconde Guerre mondiale, les pays des anciens empires français et britannique ont pu compter sur l'aide « fraternelle » des États-Unis pour réaliser leur indépendance.

À une époque pas si lointaine, les progressistes et les socialistes invitaient les travailleurs et les travailleuses de tous les pays belligérants à s'opposer à la guerre, à refuser de servir de chair à canon, à dénoncer leur classe dirigeante, et à se solidariser avec les travailleurs et les travailleuses des autres pays.

En ce Premier Mai, fête internationale des travailleuses et des travailleurs, c'est le message que nous voulons apporter dans la mer des médias bellicistes. Un aut'point de vue, conformément à notre engagement éditorial tel qu'énoncé dans notre première édition, le 1^{er} mai 1984. ◀



Informers, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc
Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea
Infographiste
Réjean Mc Kinnon
Correcteurs d'épreuves
Louis Bourgea
OKTOCOM

Abonnements
Louis Bourgea
Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser
Webmestres
Louis Bourgea
Mathieu Roy

Collaboration spéciale
Simon Banville
Boris
Athena Davis

Campagne de soutien

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT' JOURNAL**
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4
Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).
Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

L'entreprise taïwanaise TSMC produit 90 % des puces les plus sophistiquées

La guerre des semiconducteurs

Si l'armée ukrainienne a pu jusqu'à maintenant contrer une armée russe supérieure en nombre de soldats et en blindés, c'est essentiellement à cause d'armes sophistiquées guidées par des téléphones et des satellites américains. L'avantage technologique américain est patent. Le missile Javelin, terreur des blindés russes, contient 200 semiconducteurs. Pendant ce temps, la Russie, privée des semiconducteurs américains par suite des sanctions, est obligée,

raconte-t-on, d'avoir recours à des puces destinées aux lave-vaisselles.

Il fut pourtant un moment dans l'histoire où l'URSS détenait un avantage technologique sur les États-Unis avec la mise en orbite du premier Spoutnik. Avant l'apparition de la Silicon Valley (1971), l'URSS créa en 1962 la ville de Zelenograd, destinée à être un paradis scientifique. Aujourd'hui, la Russie est complètement larguée du point de vue technologique. Les États-Unis et la Chine sont les deux puissances qui s'affrontent dans la production des semiconducteurs, qui sont à la guerre moderne ce que le fer et l'aluminium ont été à la Seconde Guerre mondiale et les armes atomiques à la Guerre froide.

Comment en sommes-nous arrivés là? C'est la passionnante histoire que raconte Chris Miller dans son livre salué par la critique *ChipWar, The fight for the world's most critical technology*, Scribner, 2022.

LA RIVALITÉ URSS-ÉTATS-UNIS

Le voyage de Youri Gagarine en 1961 a provoqué une onde de choc aux États-Unis, le contrôle de l'espace ayant évidemment d'importantes ramifications militaires. La NASA s'est mise à octroyer d'importants contrats pour rattraper son retard. Ainsi, le programme Apollo a rapidement transformé une petite startup comme Fairchild en une firme comprenant un millier d'employés. En fait, ce sont les contrats du Pentagone qui ont créé la Silicon Valley.

Malgré les crises du pétrole de 1973 et 1979, qui font de l'or noir un bien stratégique, les États-Unis réalisent l'importance encore plus déterminante des semiconducteurs, qui permettent un meilleur guidage des avions, des missiles, des fusées et facilitent les communications du commandement militaire.

Au milieu des années 1980, un missile MX USA pouvait atterrir à moins

de 364 pieds de son objectif une fois sur deux. Un missile comparable, le SS-25 russe, tombait à 1200 pieds de son objectif en moyenne. Une première frappe nucléaire américaine aurait pu détruire ou désactiver 98 % des ICBM soviétiques. Les missiles Cruise et les bombardiers invisibles étaient en mesure de rendre inopérants le commandement militaire russe et son contrôle sur les forces nucléaires.

Selon Chris Miller, la multiplication des startups et l'esprit d'initiative qui les caractérisait ont favorisé l'innovation, alors que la structure hiérarchique sclérosée en URSS a condamné le pays à compter sur l'espionnage pour « copier » les découvertes américaines, une stratégie qui s'est révélée perdante. Le retard russe s'explique aussi par l'absence d'un marché domestique de masse qui aurait pu stimuler l'innovation, comme ce fut le cas aux États-Unis. L'URSS ne bénéficiait pas non plus de chaînes d'approvisionnement internationales, alors que les États-Unis pouvaient partager la facture avec le Japon et ses alliés européens.

L'ESSOR DU JAPON

Le Japon, au contraire, s'est délibérément intégré dans l'industrie américaine des semiconducteurs avec l'appui de l'élite du milieu des affaires japonais et du gouvernement américain. Pour les stratèges américains de la Guerre froide, mieux valait promouvoir l'industrie japonaise pour lier les deux pays que de l'isoler.

L'intégration s'étendit aux autres pays du Sud-est asiatique, si bien que la carte des usines de fabrication de semiconducteurs est un calque de la carte des bases militaires américaines. De plus, les « petites mains » asiatiques étaient beaucoup plus productives et bon marché qu'aux États-Unis. À Hong Kong, le salaire horaire de 25 cents équivalait à un dixième du salaire aux États-Unis. Au milieu des années 1960, le salaire était de 19 cents à Taïwan, de 15 cents en Malaisie, de 11 cents à Singapour et de 10 cents en Corée du Sud.

En 1964, le Japon produit plus de puces ordinaires que les États-Unis,



« La Guerre froide est derrière nous. Ne nous chamaillons pas à savoir... »

mais les entreprises américaines dominent la filière de production des puces les plus performantes. Les exportations japonaises de produits électroniques passent de 600 millions \$ en 1965 à 60 milliards \$ deux décennies plus tard avec l'ouverture des marchés domestiques pour les semiconducteurs. La multinationale Sony vend 385 millions d'exemplaires de son Walkman. Le « Made in Japan » n'est plus synonyme de « bon marché ». Les voitures japonaises déclassent leurs concurrentes américaines.

Ces succès montent à la tête d'Akio Morita, le cofondateur de Sony. En 1989, il publie avec l'idéologue Shintaro Ishihara *The Japan That Can say NO: Why Japan Will Be First Among Equals*. Ishihara propose une remise en question de la Constitution du pays, dictée par les États-Unis à la fin de la guerre, et de faire du Japon une puissance militaire. Faisant valoir la supériorité des semiconducteurs japonais, il écrit que le Japon pourrait « dominer économiquement les États-Unis et devenir numéro un mondial ». Il évoque même la possibilité d'exporter des semiconducteurs à l'URSS pour modifier l'équilibre des forces en présence dans la Guerre froide.

LA RÉVOLUTION DES PC

La réaction américaine est furieuse. Washington impose des quotas au Japon et promeut la Corée du Sud et Samsung, dont les coûts de production sont inférieurs à ceux du Japon. Dans la Silicon Valley, une nouvelle génération de scientifiques et d'ingénieurs prépare, avec le soutien du Département de la Défense, un nouveau saut technologique. En 1980, IBM et Intel s'allient pour la production d'ordinateurs personnels. Un certain Bill Gates écrit le logiciel.

Le rêve japonais de domination s'effondre rapidement. Trois facteurs l'expliquent. Premièrement, le pays a raté la montée des PC. Avec cette révolution, les États-Unis reprennent, en 1993, la première place dans l'exportation des semiconducteurs. En 1998, les firmes coréennes remplacent le Japon comme premiers producteurs de la puce DRAM. La part du Japon dans ce marché passe de 90 % en 1980 à 20 % en 1998. Deuxièmement, au début des années 1990, les marchés financiers japonais s'écroulent et le pays entre dans une profonde et longue dépression économique.

Puces, semiconducteurs, circuits intégrés

Cet article n'étant pas un article scientifique sur les semiconducteurs, mais un article d'analyse géopolitique, nous utiliserons indifféremment les mots « puces », « semiconducteurs » et « circuits intégrés ». Nous ne ferons pas non plus de distinction entre les puces logiques (traitement des données), les puces mémoires (mémorisation des données) et les puces NAND, appelées aussi « flash » (entreposage à long terme des données).

De quoi parle-t-on? De plaquettes de silicium ultrapur de 8 à 12 pouces de diamètre en général sur lesquels sont gravées des puces. On les retrouve dans une multitude de produits domestiques (téléphones, ordinateurs, voitures, etc.), mais aussi dans les avions, missiles, les blindés, etc. Le nombre de composants pouvant être gravés a augmenté de manière exponentielle depuis le milieu des années 1960, doublant chaque année. Aussi, un seul processeur de la douzaine que comprend un iPhone contient 11,8 milliards de minuscules transistors gravés sur son silicium.

La photolithographie est une technique qui permet de reproduire le motif d'une structure micrométrique dans une résine déposée à la surface d'un matériau en utilisant un faisceau lumineux comme outil d'impression.

Longue vie à l'aut'journal!
Aux côtés des travailleurs et travailleuses du Québec
depuis 40 ans!



FORCE SOLIDARITÉ RESPECT



ir qui l'a gagnée. La Silicon Valley l'a gagnée. » – Mikhaïl Gorbatchev.

sants lasers et les senseurs les plus précis. À lui seul, le laser comprend 457 329 composantes. L'ensemble de la machine lithographique comporte des centaines de milliers de composantes, qui ont coûté des milliards de dollars et des décennies à développer. Chaque EUV (extreme ultraviolet radiation, rayonnement ultraviolet extrême) coûte 100 millions \$. C'est un des dispositifs les plus complexes jamais vus. C'est l'appareil de production de masse le plus cher jamais construit. Il est si complexe qu'il est impossible à utiliser sans une formation, qui oblige le personnel à rester sur le site la durée de vie de l'appareil.

Pour sa part, TSMC a largué ses concurrentes en se concentrant uniquement sur la fabrication de semi-conducteurs, alors qu'Intel et Samsung combinent la conception et la production de leurs propres semi-conducteurs. D'un côté, les startups hésitent à leur confier la fabrication de leurs produits par crainte de vol de brevets. De l'autre, Intel voit les startups comme une menace, alors que TSMC les considère comme des clients potentiels. La fabrication de puces pour de nombreux clients différents a permis à TSMC de devancer l'expertise d'Intel, même si celle-ci a investi dix milliards en recherche et développement (RD) dans les années 1990. De 1997 à 2013, le nombre d'employés en RD de TSMC est passé de 120 à 7 000.

La mondialisation a aussi amené de nombreuses entreprises américaines à faire assembler leurs produits en Chine. Par exemple, la conception des produits Apple a lieu aux États-Unis, la fabrication des semi-conducteurs à Taiwan et l'assemblage en Chine. IBM a accepté d'échanger avec la Chine de la technologie contre un accès au marché chinois. De nombreuses autres entreprises américaines ont aussi conclu des ententes avec le gouvernement chinois. Elles ne pouvaient ignorer le plus grand marché mondial, d'autant plus qu'il était plus facile de lever des fonds en Chine qu'à Wall Street. C'était là de

sages décisions d'affaires, mais qui comportaient le risque de livrer de la technologie à la Chine.

APPLE ET HUAWEI

Au départ, Apple s'est distingué en étant la seule entreprise technologique à ne pas utiliser l'architecture x86 d'Intel pour les puces. Celle-ci dominait dans les PC, non parce qu'elle était la meilleure, mais parce qu'IBM, la première à produire des ordinateurs personnels, l'avait adoptée.

Intel a refusé de produire des puces pour l'iPhone d'Apple. Cette dernière s'est alors tournée vers l'architecture ARM, qui n'utilise pas le x86. Les premiers processeurs des iPhone seront fabriqués par Samsung, puis par TSMC. Intel a réalisé trop tard que la révolution du téléphone intelligent était aussi importante que l'a été la révolution du PC. Il n'a fallu que quelques années pour qu'Apple engrange plus d'argent avec la vente de ses iPhone qu'Intel avec ses processeurs de PC.

Aujourd'hui, les semi-conducteurs d'Apple sont fabriqués uniquement à Taiwan par TSMC. Aucune autre entreprise n'a les connaissances requises et les capacités de production nécessaires.

Huawei a été fondée en 1987. Rapidement, elle s'est mise à rivaliser avec Apple et Samsung pour le nombre de téléphones vendus. À la fin de 2010, Huawei's HiSilicon conceptualisait les puces parmi les plus complexes pour les téléphones intelligents et devenait le deuxième client de TSMC. Avec sa maîtrise de la 5G, Washington craint alors qu'elle constitue la colonne vertébrale de la nouvelle génération des réseaux de télécommunications.

Les stratèges américains réalisent que si l'on projette la tendance des années 2010 vers les années 2030, l'industrie chinoise des puces pourrait rivaliser avec la Silicon Valley avec les conséquences que l'on imagine sur les marchés et la puissance militaire. De

plus, Washington soupçonne la Chine d'utiliser sa position dominante dans la fabrication de produits électroniques pour introduire des « back doors » d'espionnage.

Les entreprises américaines présentes en Chine sont réticentes à l'imposition de mesures protectionnistes. Elles déclarent : « Le problème fondamental est que notre client numéro un est notre concurrent numéro un ». Mais les faucons du National Security Council n'ont pas ces états d'âme. Ils décident que l'industrie américaine des semi-conducteurs doit être sauvée contre sa volonté. Les entreprises américaines se voient interdire de vendre des puces à Huawei et à Shongxing Telecommunication Equipment (ZTE), accusées de violer les sanctions américaines en commerçant avec l'Iran et la Corée du Nord. On connaît la suite : une campagne mondiale des États-Unis auprès de leurs alliés pour les faire renoncer à Huawei pour la 5G. Ces mesures conduisent Huawei à la quasi-asphyxie. Mais Beijing ne mettra pas en vigueur ses menaces de représailles et acceptera plutôt que Huawei devienne un acteur de seconde zone.

La Chine est consciente que les entreprises chinoises sont tributaires des pays étrangers qui fabriquent les puces nécessaires au fonctionnement de toutes les pièces électroniques à l'échelle mondiale. La plupart des ordinateurs en Chine ont besoin de puces américaines. La Chine dépense plus chaque année pour importer des semi-conducteurs qu'en achat de pétrole.

La Chine a investi massivement dans Yangtze Memory Technologies Corp (YMTC), qui était perçue comme une entreprise pouvant rattraper son retard dans la fabrication de puces. Mais, du jour au lendemain, son avenir est compromis parce qu'elle est privée des composantes étrangères nécessaires à cause des sanctions américaines.

À la fin de l'ère Obama, les États-Unis croyaient qu'ils pouvaient mainte-

Photo : Ferdi Hartung / Sz. Bridgeman

Mais le facteur décisif est la première Guerre du Golfe au mois d'août 1990. Japonais et Soviétiques réalisent avec stupeur et envie la précision des missiles américains qui s'abattent sur Bagdad. L'URSS jette la serviette. Chris Miller cite Gorbatchev qui, dans un voyage à l'Université Stanford en Californie, déclare : « La Guerre froide est derrière nous. Ne nous chamaillons pas à savoir qui l'a gagnée. La Silicon Valley l'a gagnée. »

LA MONDIALISATION

Un nouveau monde s'ouvre avec la fin de l'URSS. Un monde unipolaire dominé par les États-Unis. C'est la mondialisation, le marché unique. L'arrogance des États-Unis et de ses multinationales est telle que la localisation des entreprises stratégiques des semi-conducteurs importe peu. Deux entreprises essentielles, aujourd'hui dominantes, vont émerger. ASML, une entreprise basée à Veldhoven aux Pays-Bas, créée en 1984 par l'entreprise

Philips, et Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC) fondée par Morris Chang. Aujourd'hui, leurs principaux clients sont Apple et Huawei.

ASML est spécialisée dans la fabrication de machines de photolithographie pour l'industrie des semi-conducteurs. Elle a prospéré dans les années 1980 et 1990, parce qu'elle était perçue comme neutre dans l'affrontement entre le Japon et les États-Unis. À défaut d'un soutien américain, ses concurrentes japonaises Nikon et Canon lui ont laissé la voie libre. Par la suite, ASML a acheté la Silicon Valley Group (SVG), sa seule concurrente américaine. Quelques sénateurs américains ont exprimé des craintes, vite écartées, car l'esprit de la mondialisation régnait.

ASML produit aujourd'hui 100 % des machines lithographiques. ASML a besoin des composantes les plus avancées, le métal le plus pur, les plus puis-

JOUR DE DEUIL
LE 28 AVRIL

Le Jour de deuil, c'est l'occasion de se souvenir des travailleurs qui nous ont quittés, et d'avoir une pensée pour ceux qui sont blessés. La CNESST invite tous les employeurs et les travailleurs du Québec à observer, le 28 avril, une minute de silence à la mémoire de leurs collègues disparus ou blessés.



À LA MÉMOIRE DE TOUS CEUX ET CELLES DÉCÉDÉ(E)S À LA SUITE D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

nir leur avantage sur la Chine « en courant plus vite ». Mais il s'est vite avéré que la Chine courait plus rapidement avec des investissements monstres. Pour éviter d'être rattrapée, l'administration américaine a donc ajouté le mot d'ordre « Tenir à distance », soit d'empêcher la Chine d'acquiescer la technologie de pointe en matière de microprocesseurs.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une nouvelle révolution est en cours : l'intelligence artificielle. En 1993 est née Nvidia, une entreprise qui conçoit des microprocesseurs appelés Graphic processor units (GPU), capable de gérer la 3D. Ils sont produits par TSMC. Nvidia a dépensé dix milliards de dollars pour que son utilisation soit accessible à chaque programmeur et non seulement aux experts en graphiques. Le GPU est adapté pour l'intelligence artificielle, ce qui n'est pas le cas pour les CPU d'Intel. Mais l'avenir de Nvidia n'est pas assuré parce que Google, Amazon, Microsoft, Facebook, Tencent, Alibaba et d'autres ont commencé à concevoir leurs propres semiconducteurs adaptés à l'IA.

Pour l'IA, il faut la triade suivante : des données, des algorithmes et de puissants ordinateurs. La Chine possède les deux premiers, mais pas le dernier. Selon Chris Miller, 29 % des chercheurs en IA sont chinois, contre 20 % américains et 18 % européens, mais

59 % des chercheurs chinois sont à l'emploi de firmes américaines.

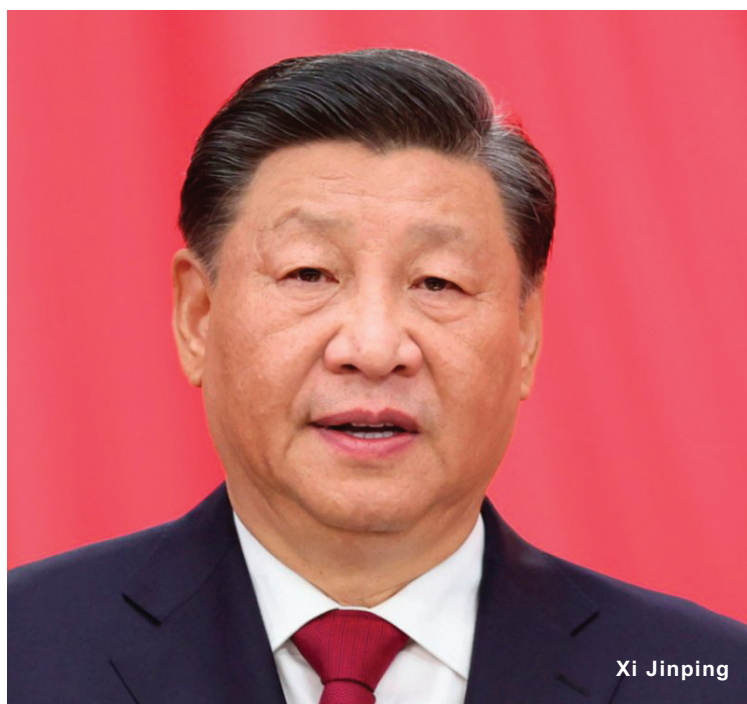
CONCLUSION

Aucun produit n'est plus central dans le commerce international que les semiconducteurs et les plus performants sont l'élément clef de l'électronique, civile comme militaire. Et c'est l'entreprise TSMC qui produit 90 % des puces les plus sophistiquées.

La stratégie américaine (« Courir plus vite » et « Tenir à distance ») consiste à sécuriser leurs approvisionnements en puces, tout en excluant la Chine des circuits mondiaux. Mais le Japon, la Corée et Taïwan ont aussi la Chine comme premier partenaire commercial. En 2021, la Chine a dépensé 430 milliards pour l'achat de semiconducteurs, dont 36 % de ce montant à Taïwan. La Corée dépend de la Chine pour plus de 40 % de ses puces mémoires, métaux et diodes et Samsung et SK Hynix exportent en Chine 60 % de leur production.

L'administration Biden a fait adopter le 9 août 2022 le « Chips and Science Act » qui prévoit 280 milliards \$ d'aide financière. Les alliés des Américains planifient également des investissements importants : 35 milliards \$ pour le Japon et 43 milliards \$ pour l'Europe.

Un mois après l'annonce du « Chips Act », Intel annonçait un investissement



Xi Jinping

Xi Jinping a déclaré à Biden qu'il ne serait pas le président de la Chine qui perdrait Taïwan. « Si vous me forcez la main, il y aura la guerre. Vous ne comprenez pas l'importance de Taïwan pour le peuple chinois. Vous jouez avec le feu. »

de 20 milliards \$ en Ohio pour une usine de fabrication de semiconducteurs. Washington a aussi réussi à convaincre TSMC d'injecter 40 milliards \$ pour la construction d'un site de production en Arizona et Samsung a dévoilé son intention d'investir 17 milliards \$ pour un site au Texas. Mais les deux entreprises se sont fait tirer l'oreille. Taïwan est conscient que, dans le contexte géopolitique actuel de Guerre froide, sa

sécurité dépend de l'intérêt commun de la Chine et des États-Unis pour TSMC. Les Taïwanais ont d'ailleurs baptisé l'entreprise de « montagne qui protège Taïwan ». TSMC et Samsung ont déclaré que leurs installations américaines ne fabriqueraient pas les semiconducteurs de dernière génération.

De son côté, le gouvernement chinois s'appête à dépenser 135 mil-

liards \$ pour renforcer son industrie de semiconducteurs. Mais plusieurs doutent que cela suffise à combler son retard. Les experts considéraient que les entreprises chinoises pourraient fabriquer la moitié des puces dont le pays a besoin en 2030. À la suite des sanctions américaines, l'objectif a été ramené à 33%.

Chris Miller conclut son analyse en affirmant que la Chine n'a aucun intérêt à envahir Taïwan. TSMC ne pourrait fonctionner sans l'apport de composants provenant des États-Unis, du Japon, des Pays-Bas. Une poignée d'ingénieurs pourraient la saboter et, TSMC détruite, les États-Unis conserveraient les usines de Samsung et Intel.

Dans cette perspective, les États-Unis ont-ils intérêt à provoquer une intervention chinoise? Dans une récente chronique du *New York Times* (« America, China and a Crisis of Trust », 14 avril 2023), le chroniqueur vedette Thomas L. Friedman écrit qu'un haut responsable de l'administration Biden lui a confié que, lors du Sommet de Bali du mois de novembre dernier, Xi Jinping a déclaré à Biden qu'il ne serait pas le président de la Chine qui perdrait Taïwan. « Si vous me forcez la main, il y aura la guerre. Vous ne comprenez pas l'importance de Taïwan pour le peuple chinois. Vous jouez avec le feu. »

- Engagé pour une société plus juste et équitable;
- Dévoué à la défense et la promotion des droits des travailleuses et des travailleurs;

UNIFOR
Québec

Unifor, un syndicat qui fait la différence !

L'internationale

Entrevue avec Sabrina Gates, enseignante d'histoire en Floride

« Migration forcée » plutôt qu'esclavage

Luc Allaire

Pouvez-vous imaginer un cours d'histoire des États-Unis où on ne dirait pas un mot sur l'esclavage ni sur le mouvement des droits civiques?

Impossible, n'est-ce pas? C'est pourtant l'exercice auquel doivent se prêter les professeurs d'histoire dans les écoles secondaires de Floride depuis l'adoption du «Stop W.O.K.E. Act» par le gouverneur républicain Ron DeSantis.

« Pour Ron DeSantis, le mot woke ne signifie pas «élever sa conscience» mais plutôt «Wrongs to Our Kids and Employees» », explique Sabrina Gates, enseignante d'histoire et membre du principal syndicat de l'éducation aux États-Unis, la National Education Association (NEA). Je l'ai rencontrée à Seattle lors d'une conférence du personnel professionnel et de soutien à l'éducation le 25 mars dernier.

LE MOT « ESCLAVAGE » INTERDIT

«Selon le gouverneur DeSantis, poursuit-elle, woke est mauvais pour nos enfants et les employés. Son projet d'arrêter les woke vient du fait qu'il prétend que les programmes scolaires tentent d'endoctriner les jeunes, et qu'un programme de formation ou d'apprentissage ne doit pas faire en sorte qu'un élève se sente coupable. Si, par exemple, il y a un élève dans votre classe dont les parents ou les grands-parents ont

quelqu'un dans leur généalogie qui a possédé un esclave il y a des centaines d'années, vous ne pouvez pas aborder la question de l'esclavage. Les enseignants ne sont plus autorisés à dire le mot esclavage, ils doivent dire migration forcée.»

Plusieurs personnes se sont objectées en disant : attendez un instant, c'est l'histoire. La vérité est qu'il y a eu des propriétaires d'esclaves aux États-Unis. Cela ne signifie pas que les élèves de ma classe sont des propriétaires d'esclaves.

Cette loi allant objectivement contre la liberté académique et la liberté d'expression pourrait-elle être contestée devant les tribunaux?

« Ce sera difficile, répond Sabrina Gates, car le législateur a pris bien soin de ne pas dire clairement ce que la loi requiert. En fait, il y a tellement d'ambiguïtés dans la façon dont la loi est écrite que cela a créé un fossé entre ce que la loi dit et ce que les gens en comprennent.»

Si la loi est ambiguë, son application est bien réelle.

CENSURE ET AUTO-CENSURE

Au début d'avril, un représentant de la NEA a visité une bibliothèque d'une école primaire et il a vu la bibliothécaire retirer des livres d'une étagère. Il lui a demandé ce qu'elle faisait. Elle lui a répondu : « Je retire ces livres, car je ne



Pouvez-vous imaginer un cours d'histoire des États-Unis où on ne dirait pas un mot sur l'esclavage ni sur le mouvement des droits civiques?

veux pas avoir de problèmes et risquer de perdre mon emploi.»

Intrigué, le représentant syndical lui a demandé si quelqu'un lui avait demandé de retirer ces livres. « Non, a-t-elle répondu, je fais de la prévention, je ne veux pas être questionnée à propos du contenu d'un livre.»

Quand Sabrina a parlé de cet exemple à son entourage, une enseignante a répondu qu'elle avait emballé tous les livres de la bibliothèque qu'elle avait constituée au fil des ans dans sa classe. « J'ai été très judicieuse dans le choix

des livres que j'ai laissés dans ma classe. J'ai retiré toutes les bandes dessinées, dont les Marvel Comics de Stan Lee dont je me servais pour parler de discrimination. J'ai aussi retiré plusieurs classiques de la littérature jeunesse américaine.»

Pourquoi as-tu fait ça? lui a demandé Sabrina. Elle lui a répondu qu'elle travaillait dans une école à charte (charter school). Une école à charte est une école qui reçoit des fonds publics, mais qui n'est pas une école publique en soi. Par conséquent, elle n'a pas les mêmes protections syndicales que si elle travaillait dans une école publique. En Floride, les écoles à charte ne sont pas syndiquées.

Ce que les gens perçoivent de cette législation, c'est qu'ils ne peuvent plus aborder certains sujets comme la diversité, l'équité et l'inclusion. Légalement, les enseignants peuvent continuer à enseigner l'histoire des États-Unis, mais comme ils doivent faire tellement attention aux mots qu'ils utilisent pour que personne ne se sente coupable de quoi que ce soit, ils n'abordent pas certains sujets de peur d'être poursuivis.

Sabrina Gates rejette l'idée que les programmes d'histoire favorisent l'endoctrinement. « Comme enseignant, on doit valoriser le fait qu'un élève peut ressentir quelque chose de différent des autres élèves, et que ce n'est pas grave. L'apprentissage émotionnel, c'est apprendre à travailler ensemble. Or, cette loi nous demande de supprimer tout apprentissage socio-émotionnel.»

Cette loi Stop W.O.K.E. ne touche pas que l'enseignement de l'histoire. Plus de cinquante manuels de mathématiques ont été retirés, car on y retrouvait des graphiques faisant référence à des sciences sociales. « Pourtant, il est nécessaire en mathématiques d'apprendre à lire des graphiques, affirme Sabrina Gates. Il y a même un livre qui

a été retiré, car il y avait une note qui encourageait les enfants à travailler ensemble pour résoudre des problèmes de mathématiques. Ce livre a été retiré parce qu'il faisait la promotion de l'apprentissage coopératif. Dans quel monde vivons-nous? »

UN ENVIRONNEMENT MALSAIN

Cette législation Stop W.O.K.E. s'ajoute à une législation appelée Don't Say Gay qui, elle aussi, entraîne des conséquences dramatiques. « Cette législation a créé un environnement où les enfants se sentent abandonnés, et qui a entraîné une hausse des suicides chez les enfants de la communauté LGBTQ.»

« Auparavant, nous étions capables d'accepter ces enfants et de les aider à comprendre ce qu'ils vivaient. Mais, maintenant, plusieurs enseignants disent que si un élève vient vers eux, ils ne peuvent pas les regarder et leur parler des difficultés qu'ils rencontrent. Ils ne peuvent rien leur dire, alors que, dans leur cœur, ils sentent qu'ils ne peuvent pas laisser un enfant souffrir.»

Cet environnement de travail malsain a provoqué le départ de nombreux enseignants. Un grand nombre a quitté l'enseignement, car ils ne pouvaient plus enseigner dans un tel climat.

Mais ce qui est plus inquiétant encore, c'est que le gouverneur Ron DeSantis souhaite se présenter à l'investiture républicaine pour devenir président des États-Unis. Il y a de nombreuses choses que Ron DeSantis fait en Floride qui visent à atteindre un public plus large aux États-Unis.

« La démocratie est en jeu actuellement aux États-Unis, littéralement », de conclure Sabrina Gates. ◀

1^{er} mai

Comme chaque année, les travailleuses et travailleurs commémorent les luttes syndicales du passé le 1^{er} mai. Les membres du Syndicat des Cols blancs de Montréal (SFMM429) font partie d'un mouvement mondial qui revendique le droit de se syndiquer. Nous sommes également unis dans nos revendications pour la sécurité, la santé physique et mentale au travail, pour un salaire décent et des avantages sociaux, pour des régimes de retraite et des services publics de qualité pour tout le monde. Dans le contexte économique et le contexte social actuel, ces demandes sont devenues urgentes et nécessaires.

Grâce à la solidarité internationale, nos luttes pour les droits du travail, la justice économique, la justice raciale, la justice envers les personnes migrantes et la justice climatique sont interreliées. La Journée internationale des travailleuses et travailleurs nous rappelle que l'unité dépasse les frontières. **Sortons! Marchons! Rappelons-nous ce qui nous relie plutôt que ce qui nous divise!**

sfmm429.qc.ca

 Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – SCFP



La politique québécoise

Le trio Legault, Lebel, Dubé exige des syndicats de la « flexibilité »

Des guichets pour le public, des médecins pour le privé

Sylvain Martin

Le dépôt du projet de loi 15, qui instaurera une X^e réforme du système public de santé, m'amène à me questionner sur les changements en santé intervenus depuis l'arrivée de la CAQ au pouvoir.

Souvenons-nous que la CAQ, en 2018, nous avait promis que, durant son premier mandat, nous aurions tous un médecin de famille. Quatre ans plus tard, on nous promettait à tous un accès à un professionnel de la santé. Cette nouvelle promesse ne découlait pas du fait que celle de 2018 avait été réalisée. Bien au contraire!

La situation n'avait guère changé en 2022. Pratiquement autant de Québécoises et de Québécois étaient sans médecin de famille qu'en 2018. Avec à peine un soupçon d'ironie, je pourrais dire que, selon la CAQ, la faute en incombe à la pandémie ou aux syndicats, ou à un peu des deux. Mais ce n'est sûrement pas au gouvernement Legault.

PAS DE MÉDECINS, MAIS DES GUICHETS

Nous avons également assisté à l'instauration de différents guichets pour un accès à un professionnel de la santé. Nous avons, notamment, le guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF). On s'y inscrit avec l'espoir d'être un jour pris en charge par un médecin de famille.

En attendant d'être l'heureux élu, nous pouvons, si nous avons un problème de santé, contacter un guichet d'accès à la première ligne (GAP), mais – attention! – ce n'est pas pour tous les problèmes de santé. Sur le site Internet d'un CIUSSS, nous pouvons lire qu'avant d'appeler au GAP, il faut vérifier si nous appelons au GAP de notre territoire, que notre problème de santé est ponctuel (exemple : des symptômes d'une infection urinaire) ou que le

problème est non urgent (exemple : une demande pour remplir un formulaire médical) ou encore que notre problème est semi-urgent (exemple : le renouvellement d'une prescription venue à échéance non renouvelable par votre pharmacien).

Pour les problèmes de santé qui ne rentrent pas dans la case de ceux admis au GAP, il y a Clic santé, un portail qui sert à obtenir un rendez-vous pour, entre autres, une prise de sang, un vaccin ou un rendez-vous avec un médecin qui est disponible en clinique « sans rendez-vous ».

Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion d'expérimenter ce système. Ça fonctionne. J'ai pu obtenir un rendez-vous avec un médecin dans les sept jours de ma demande. Le seul hic est que le rendez-vous était à Montréal et que j'habite à près de 100 km de Montréal.

Tous ces guichets et portails sont destinés, bien entendu, aux travailleuses et aux travailleurs. Pour les mieux nantis, il y a le réseau privé où tout est au beau fixe. Si vous pouvez payer, vous aurez droit à des soins de qualité et rapidement.

Mais il ne faut pas paniquer. Le ministre de la Santé nous demande de ne pas perdre espoir. Un an après avoir présenté son « Plan santé », qui prendra de son propre aveu cinq à dix ans pour se réaliser, M. Dubé a déposé un projet de loi mammoth. Un document de plus de 300 pages, qui compte 1 180 articles et qui modifiera 35 lois. Quand on dit que le diable se cache dans les détails, imaginez le nombre de petits diables qui peuvent s'y cacher.

À moins que la CAQ utilise le bâillon pour accélérer le processus, un projet de loi de cette envergure prendra plusieurs mois pour passer à travers le processus législatif et quelques années avant d'être implanté. Au final, après deux mandats, il y a fort à parier que la CAQ n'aura réussi qu'à faire des chan-



Souvenons-nous que la CAQ, en 2018, nous avait promis que, durant son premier mandat, nous aurions tous un médecin de famille.

gements de structures dans notre système public de santé.

UNE ATTITUDE CAVALIÈRE

Quand est-il pour les travailleuses et travailleurs de la santé? Ce sont tout de même eux qui vivront au quotidien tous ces changements. Je crains, malheureusement, que ça n'augure rien de bon. L'attitude cavalière qu'ont le premier ministre, le ministre de la Santé et la présidente du Conseil du Trésor à leur égard est inquiétante.

Par exemple, nous avons la ministre Sonia Lebel, qui démontre un manque total de respect envers les syndicats en voulant établir une nouvelle façon de négocier sans leur consentement. Les forums de discussion que la ministre a tenté d'implanter équivalaient ni plus ni moins qu'à imposer sa façon de faire à la partie syndicale. Tous ceux qui ont un tant soit peu négocié savent qu'une des règles de base pour arriver à une entente est le respect de l'autre partie.

Quant au projet de loi du ministre de la Santé, Christian Dubé, il prévoit, entre autres, une fusion des conventions collectives – qui passeraient de 136 à 4 –, un changement d'employeur, en créant une nouvelle société d'État, et l'instauration d'une ancienneté nationale pour les infirmières. Tout cela au

beau milieu du processus de renouvellement des conventions collectives!

Les syndicats, comme la FIQ, ne doivent plus savoir sur quel pied danser. D'un côté, vous avez la présidente du conseil du Trésor, qui se dit pressée de négocier, et de l'autre, le ministre de la Santé qui annonce des changements majeurs qui vont affecter les conventions collectives, qui ne sont même pas encore négociées.

Enfin, nous avons le premier ministre François Legault, qui tweete à qui mieux mieux que tout est de la faute des syndicats. Il les invite à faire partie de la solution en concédant plus de flexibilité dans les conventions collectives. Cela me rappelle les discours patronaux que j'entendais aux tables de négociation.

Quand un employeur demandait plus de flexibilité, il fallait entendre qu'il voulait faire ce qu'il voulait avec sa main-d'œuvre, avec le moins de contraintes possible. Quand on avait l'audace de dire « non » à de telles demandes, on nous accusait d'être négatifs, réfractaires aux changements, ou encore de ne pas vouloir faire partie de la solution. Si M. Legault était encore dans le secteur privé, il menacerait sûrement de fermer la *shop*.

Il est tout de même malheureux que les travailleuses et les travailleurs du système de santé soient passés, en l'espace d'une pandémie, du statut d'anges gardiens à celui d'employés non respectés.

UN GOUVERNEMENT À LA DÉRIVE

À mon avis, nous assistons à la dérive d'un gouvernement qui se croit tout permis parce qu'il a 90 députés à l'Assemblée nationale. Ce gouvernement fait malheureusement fi du fait qu'il n'a été élu que par 40 % de la population, qu'une super majorité à l'Assemblée nationale ne lui donne pas la science infuse, mais plutôt l'obligation d'être très vigilant pour ne pas aller à la dérive.

Tout le monde s'entend sur le fait que notre système public de santé est mis à rude épreuve depuis plusieurs années et que de grands défis se dressent devant nous pour le maintenir public, accessible et avec une grande qualité de soins. Ces défis peuvent et doivent être relevés avec la participation de tous les acteurs du milieu, c'est-à-dire, entre autres, les travailleuses et travailleurs et leurs représentants.

L'auteur est syndicaliste

Tous dans la rue
contre l'inflation,
le 1^{er} mai!

Le mouvement des femmes

Réplique à Aurélie Lanctôt du Devoir

Une invitation à revoir son analyse

Athena Davis

Mme Aurélie Lanctôt, dans sa chronique du 7 avril 2023 intitulée « L'heure du conte », décide d'amalgamer drag queen, extrême-droite et ... le groupe féministe Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec). C'est pour le moins surprenant, sinon insultant, pour une organisation féministe, d'être ainsi citée de la sorte dans une chronique du *Devoir*.

La chroniqueuse démontre en fait une grande ignorance de cette organisation. PDF Québec a été fondée en 2013 par des militantes féministes québécoises. Lors de la soirée de fondation, une jeune féministe a déclaré : « Nous voulons l'égalité entre les femmes et les hommes; le respect de la dignité des femmes; la solidarité avec toutes les femmes d'ici et d'ailleurs; une plus grande justice sociale et la laïcité de l'État québécois! » Et Michèle Sirois, la première présidente de l'organisme,

d'ajouter: « PDF Québec veut rassembler toutes les femmes, au-delà de leurs différences et de la diversité de leurs besoins, avec pour objectif primordial la remise en question du système patriarcal. »

Il me semble que Mme Lanctôt devrait être d'accord avec ces propos, elle qui dénonce régulièrement le patriarcat et qui demande plus de justice sociale dans ses chroniques.

LA GROSSESSE POUR AUTRUI

Pour information, voyons si le dernier dossier traité par PDF Québec démontre un biais vers l'extrême-droite. Le 28 mars 2023, l'organisme déposait un mémoire en Commission parlementaire étudiant le projet de loi 12, sur le sujet de la grossesse pour autrui (GPA). Il dénonçait l'industrie mondiale et multimilliardaire de la GPA, qui recherche et exploite des femmes vulnérables dans les pays en voie de développement pour les amener à fabriquer des enfants pour des



PDF Québec veut rassembler toutes les femmes, au-delà de leurs différences et de la diversité de leurs besoins, avec pour objectif primordial la remise en question du système patriarcal.

clients des pays riches. Le produit de cette industrie est l'enfant humain, séparé de sa mère à la naissance pour satisfaire les désirs de clients mal informés sur le choc d'abandon et le traumatisme qu'ils contribuent à créer chez cet enfant.

J'aurais bien imaginé Mme Lanctôt appuyant ce combat contre ce symbole du capitalisme le plus débridé. En tant que juriste, elle aurait pu demander au gouvernement pourquoi le Québec devrait accepter la transformation de l'enfant sujet à l'enfant objet, livrable par contrat. De même, pourquoi le Code civil du Québec devrait valider l'utilisation de mères porteuses étrangères, alors que tout le monde sait que c'est la porte vers l'exploitation la plus éhontée des femmes les plus vulnérables?

LES PERSONNES TRANS

Voyons maintenant l'analyse de Mme Lanctôt. Elle affirme dans sa chronique que PDF Québec « pousse dans l'espace public un discours visant à délégitimer l'existence des personnes trans ». Ceci est absurde. PDF Québec a été fondé en partie par des personnes trans; il est ridicule de penser que l'organisation nierait leur existence. Et même si ce n'est pas son combat, PDF Québec s'oppose aux discriminations dont pourraient souffrir les personnes trans.

En revanche, PDF Québec refuse de se fermer les yeux sur les réels points de conflit entre les droits des femmes et les demandes de certains militants trans, et pose la question des conséquences pour les femmes s'il y a disparition de leurs droits basés sur le sexe. Ceux-ci font partie des droits protégés par les chartes canadienne et québécoise. Face à la violence des hommes et au système patriarcal en place, ces protections ont été arrachées de haute lutte par les féministes des générations précédentes. Remplacer dans les lois du pays la notion de sexe par celle du genre a de lourdes conséquences sur les femmes. Ceci est un sujet de nature juridique qui devrait être traité avec rigueur.

LA VIOLENCE

Parlons finalement de la violence, car Mme Lanctôt analyse la violence de la droite, ce qui doit être fait... en oubliant de manière délibérée la violence de militants se réclamant de la

gauche (pas de ma gauche à moi). Sachez que chaque fois qu'une personne écrit, faussement, que PDF Québec est « transphobe », le répondeur de l'organisme accueille des messages invitant les femmes de cette organisation à se faire violer.

En Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, des femmes âgées (60-70 ans) ont été frappées par des jeunes hommes cagoulés se réclamant de la cause trans. De nombreuses publications sur Twitter invitent les gens à violenter les femmes qui prétendent simplement que la notion de sexe est encore valide (par exemple, à coup de batte de baseball entourée de fils barbelés). Je n'imagine pas que Mme Lanctôt puisse trouver cette violence acceptable, mais serait-elle prête à la dénoncer?

Qu'en est-il du fait de hurler, de huer ou d'appeler à frapper les gens qui défendent un autre point de vue? A-t-elle vu la bousculade provoquée par des étudiants et des militants transactivistes, le 10 janvier 2023 dans son *alma mater* (l'Université McGill), afin d'obtenir l'annulation de la conférence du Dr Wintemute, un militant de longue date de la cause gaie, parce que soi-disant transphobe? Sa conférence aurait pourtant porté sur les droits des femmes. En tant que doctorante en droit, que pense la chroniqueuse du *Devoir* du refus d'étudiants en droit de présenter une argumentation, des preuves, voire un plaidoyer et de refuser de débattre?

J'ai bien peur, pour ma part, que les femmes doivent se défendre de la droite comme de la gauche. J'ai peur des extrêmes des deux côtés. On pourrait débattre de leur dangerosité respective, mais les uns comme les autres veulent enlever des droits aux femmes. Les deux côtés ont des représentants violents et misogynes. Les deux côtés me semblent représenter les deux facettes du même patriarcat.

J'invite Mme Lanctôt à raffiner ses analyses et à faire front pour les femmes, contre toutes les violences. ◀

L'autrice est femme, mère, conseillère syndicale, féministe

BLOC Québécois

BON 1^{ER} MAI
à toutes les travailleuses
et tous les travailleurs

Solidarité!

Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville

☎ 450-965-1188
✉ louise.chabot@parl.gc.ca
🏠 8, rue St-Charles,
Sainte-Thérèse, QC J7E 2A2
🌐 louisechabot.quebec

Point d'orgue

Rencontre avec la dramaturge Carole Fréchette

Une voix pour Ismène, l'oubliée

Olivier Dumas

En façonnant une parole à la discrète sœur d'Antigone, Carole Fréchette propose avec *Ismène* (Leméac, 2023), l'un de ses plus percutants textes.

« Où se trouve la ligne entre le compromis et la lâcheté? Peut-on sortir du conflit et arrêter le cycle des morts? » Telle est l'interrogation de l'auteurice sur la désobéissance faite en secret d'Ismène, la modérée, qui s'exprime ici de sa propre voix, « peut-être moins tapageuse et violente, mais plus présente et attentive aux autres ».

Dans le répertoire de l'auteurice, la présence de la sœur de l'intransigente Antigone rejoint l'humanisme de personnages comme Hélène (*Le Collier d'Hélène*), Simon (*Les Sept jours de Simon Labrosse*), ou encore, Élixa, cette raconteuse d'histoires d'amour (*La Peau d'Élixa* dans leur vérité qui « se décline en une infinité de demi-teintes, entre beauté et laideur, grandeur et abjection »).

Dans la mythologie grecque, Ismène reste effacée par rapport aux autres membres de sa famille. Née de la relation incestueuse d'Œdipe et de Jocaste, elle a deux frères, Étéocle et Polynice, sans oublier sa sœur Antigone. Elle meurt assassinée par Tydée.

Sa mère a inspiré des nouvelles, des pièces de théâtre (dont la Jocaste de l'auteurice uruguayenne Mariana Percovich, monologue brillamment incarné à Montréal et en Amérique latine par la polyvalente femme de théâtre Julie Vincent). Son intransigente frangine a connu d'innombrables vies, autant scéniques (Sophocle, Jean Anouilh, Jean Cocteau), musicales, picturales que cinématographiques (une adaptation québécoise réalisée par Sophie Deraspe). Son père a marqué à tout jamais l'art et la psychologie.

L'HÉRITAGE DU THÉÂTRE DES CUISINES

Curieusement, le destin d'Ismène a peu attiré les regards, à l'exception notamment d'un poème à son nom par le Grec Yannis Ritsos (1972)² et d'une œuvre dramatique, le monologue *Sœur de*, par une dramaturge des Pays-Bas, Lot Vekemans.

Donner vie et parole à une femme méconnue s'inscrit dans la philosophie féministe de Carole Fréchette, qui a écrit une vingtaine de pièces traduites en autant de langues et jouées à travers le monde. En saillie de la parution de sa première pièce en solo, *Baby blues* (Les Herbes rouges, 1989), celle-ci soulignait avoir gardé de son époque militante au Théâtre des Cuisines (de 1974 au début des années 1980) – première troupe de théâtre féministe au Québec – « le sens de la responsabilité et de l'engagement total, le souci de l'accessibilité et la passion du sens ». Sa plume s'est démarquée également par la publication, entre 1985 et 1989 de textes toujours d'actualité dans la revue de théâtre *Jen*, et deux sensibles romans jeunesse avec des adolescentes comme protagonistes, dans les années 1990 (*Carmen en fugue mineure*, *Do pour Dolorès*).

La parution du monologue d'Ismène nous permet de découvrir l'une de ses plus belles réalisations. À ce titre, soulignons *Les Quatre morts de Marie* (hymne polyphonique à l'imaginaire sur les « deuils symboliques » d'une femme du même nom de l'enfance à l'âge mûr), et *Je pense à Yu* (une traductrice québécoise voit son existence chambardée à l'annonce de la sortie de prison d'un journaliste chinois qui a lancé de la peinture sur le portrait de Mao lors des manifestations de la place Tiananmen au printemps 1989).

Un jeudi pluvieux, la dramaturge raconte les diverses étapes de son aventure singulière, relatée également dans la postface du livre (*Ismène* en trois temps). « En mars 2014, j'ai reçu une invitation de Michelle Parent (comé-



Photo : Emil Teshendorf / New York Public Library

Si on ne préserve pas la vie, qui le fera? Certainement pas nos frères!

dienne, metteuse en scène et directrice artistique de la compagnie Pirata Théâtre). Elle donnait des ateliers à des jeunes filles en difficulté qui devaient écrire une lettre à un personnage féminin du répertoire. J'ai dit oui. Michelle m'a envoyé deux lettres, une adressée à Mère Courage (Bertolt Brecht), et une seconde, à Ismène. Ce dernier choix m'a surpris et j'y ai prêté attention. »

De cette figure « peu glorieuse, définie par la négative », effacée devant sa célèbre sœur, Carole Fréchette n'avait pas gardé de souvenirs indélébiles. Elle a vu des productions d'Antigone, notamment une de la Nouvelle Compagnie théâtrale (aujourd'hui le Théâtre Denise-Pelletier), montée par Louise Laprade en 1992. Comme elle avoue : « ce n'était pas ma pièce fétiche même si j'admire son courage de se tenir debout. »

L'auteurice a sorti de sa bibliothèque la seule version qu'elle possédait, petit livre jauni de ses années au collège. « J'ai abordé le récit du point de vue d'Ismène. Je n'avais jamais porté une grande importance à cette figure secondaire (présente seulement dans deux scènes) qui donnait l'impression d'être là que pour mettre en valeur l'héroïsme de sa sœur. »

Sur Ismène, les mots de Julie (la participante aux ateliers) l'ont ébranlé. « Julie y percevait un beau geste lorsqu'elle tente d'empêcher sa sœur

d'enfreindre la loi (ensevelir le corps de leur frère mort Polynice). Pour elle, il ne valait pas la peine de mourir pour une idée, que la vie mérite d'être vécue. Je savais alors que je n'en avais pas fini avec Ismène, cette figure de l'ombre, de la nuance, que je désirais explorer son histoire. »

LE PARIS DES FEMMES

Carole Fréchette reçoit ensuite une invitation du festival Le Paris des femmes (édition 2016). Le défi : écrire une courte pièce sur le thème « Crimes et Châtiments ». Ismène s'est imposée, car « elle a demandé un châtiment pour un crime qu'elle n'a (ou n'aurait) pas commis ». Dans cette version d'une trentaine de minutes, la dramaturge a laissé Ismène à l'époque de la tragédie grecque, alors qu'elle s'adresse directement au public d'aujourd'hui (comme une conférence) pour raconter, « ce qu'elle a vécu intérieurement lors des événements racontés par Sophocle. Je voulais la sortir des limbes du théâtre ».

Au fil des ans, la fascination pour Ismène se poursuit. Un courriel de la metteuse en scène Imma Colomer, qui avait orchestré à Barcelone une production d'Ismène, mentionne un article de la professeure à la Brown University dans l'État du Rhode Island, Bonnie Honig (« *Ismene's Forced Choice: Sacrifice and Sorority in Sophocle's Antigone* »). Est émise l'hypothèse « que le premier des deux enterrements, survenu la nuit sans

témoin, aurait pu être commis par Ismène. Une telle analyse m'a intrigué. Le roi Créon accuse Antigone pour les deux enterrements, alors que celle-ci a clamé haut et fort qu'elle braverait les interdits en pleine lumière, prête à défier la loi et la mort ».

Carole Fréchette a repris l'écriture en imaginant qu'Ismène (« celle qui observe, qui ressent, qui agit ») avait commis un geste d'une « désobéissance impure », mélange de courage et de peur, pour sauver ses proches et éviter le conflit. « Ismène dit à Antigone que, comme femmes, elles ne sont pas nées pour lutter contre des hommes, mais peut-être davantage investies de la mission de préserver le vivant. Si on ne préserve pas la vie, qui le fera? Certainement pas nos frères! » ◀

1. Carole Fréchette, dramaturge. *Un théâtre sur le qui-vive*, Nota bene, 2018, p. 328.

2. Pour entendre une version audio avec Isabelle Adjani dans le rôle-titre : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/fictions-theatre-et-ciel/ismene-de-yannis-ritsos-7819168>

3. <https://www.erudit.org/fr/revues/ljeu/#back-issues>

4. Paru dans la revue académique *Arethusa* de la Johns Hopkins University.

PATRIOTES UN JOUR, PATRIOTES TOUJOURS!



LUC THÉRIAULT
Député de Montcalm
1 800 263-5726



NATHALIE SINCLAIR DESGAGNÉ
Députée de Terrebonne
450 964-9417



GABRIEL STE-MARIE
Député de Joliette
450 752-1940



MONIQUE PAUZÉ
Députée de Repentigny
450 581-3896



YVES PERRON
Député de Berthier-Maskinongé
819 228-1210





Le 28 avril

Journée internationale
de commémoration
des travailleuses et des
travailleurs morts ou
blessés au travail

Ne les oublions pas.

RASSEMBLEMENT À MONTRÉAL
ftq.qc.ca/le-28-avril-ne-les-oublions-pas



1^{ER} MAI

BONNE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES!



Solidaire
depuis 1921

SALAIRE

VIE PERSONNELLE

CHARGE DE TRAVAIL

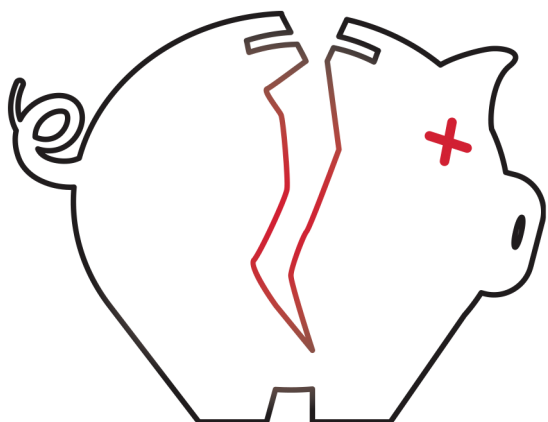
Y'A DES LIMITES

80 000 PROFESSIONNELLES EN SOINS EN NÉGO



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

FIQSANTE.QC.CA/NEGO



L'INFLATION ATTAQUE AUSSI LES PROFS.

— ALLIANCE
DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURS
DE MONTRÉAL —



Le mouvement pacifiste

Le refus de tenter une résolution négociée est un péché impardonnable

Dimitri Lascaris en mission de paix en Russie

Pierre Jasmin

Le 6 avril 2023, l'avocat et analyste géopolitique canadien Dimitri Lascaris, en mission de paix en Russie, a fait une présentation à l'Institut d'État des relations internationales de Moscou, la principale université russe pour l'étude des affaires internationales. On peut y assister sur YouTube.

QUI EST DIMITRI LASCARIS?

Après avoir été diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Toronto en 1991 et avoir travaillé à Wall Street, il est nommé en 2012 par le *Canadian Lawyer Magazine* comme l'un des 25 avocats les plus influents au Canada et, en 2013, par le *Canadian Business Magazine* comme l'une des 50 personnes les plus influentes dans le monde des affaires au Canada en le décrivant comme « le plus féroce défenseur des droits des actionnaires ». Sa candidature à la direction du Parti Vert en 2020 est torpillée par l'establishment conservateur du parti au profit de la désastreuse Annamie Paul.

« Deux jours après le lancement de l'invasion russe de l'Ukraine, j'ai rédigé un article sur l'invasion et l'ai publié sur mon site Web. L'article s'intitulait « L'art de la paix nous oblige à voir le monde à travers les yeux de nos ennemis », explique-t-il.

Le 18 mars 2023, il explique à The Hamilton Coalition to Stop the War, une association avec laquelle les Artistes pour la Paix entretiennent un dialogue fructueux, avec Ken Stone notamment, les raisons pour lesquelles il tenait à voyager en Russie comme l'a fait Tamara Lorincz : mieux connaître « l'ennemi » dont il découvre les motivations d'agir et ce pourquoi le Canada devrait avoir le droit et le devoir de ne pas poursuivre la guerre actuelle.

« Bien sûr, l'Ukraine a le droit de se défendre, comme tous les États souverains, mais avoir le droit légitime de poursuivre une certaine ligne de conduite ne signifie pas nécessairement que la poursuite de cette ligne de conduite est dans son intérêt. Si l'exercice d'un droit est susceptible d'entraîner la destruction de son pays, alors la



Dimitri Lascaris
Le sujet principal de la présentation du Montréalais en Russie était la soumission habituelle du gouvernement canadien face aux agressions américaines.

ligne de conduite humaine et rationnelle consiste à rechercher un compromis avec l'ennemi plutôt que d'insister sur le plein exercice de son droit légitime.

Et c'est ainsi avec la guerre. En effet, les coûts, les horreurs et les dangers de la guerre sont si extrêmes que la

logique du compromis est encore plus convaincante dans le contexte militaire que dans le contexte judiciaire. Cela est particulièrement vrai lorsque les combattants possèdent la capacité de détruire le monde plusieurs fois, comme l'ont l'OTAN et la Russie. Dans de telles circonstances, la logique du compromis est écrasante. Dans une guerre entre puissances nucléaires, le refus de compromis est potentiellement suicidaire pour toute l'humanité. Dans ce contexte, le refus même de tenter une résolution négociée est un péché impardonnable. »

Cette dernière phrase devrait constituer la principale réflexion du gouvernement Trudeau, qui poursuit, malgré toute logique, sa politique guerrière réaffirmée par la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, à qui nous persistons à écrire régulièrement.

LA SOUMISSION CANADIENNE

Le sujet principal de la présentation du Montréalais en Russie était la soumission habituelle du gouvernement canadien face aux agressions américaines. Le bilan des votes du Canada à la session actuelle de l'Assemblée des Nations Unies montre que sur les 84 dernières résolutions de l'ONU, le Canada a voté 62 fois comme les États-Unis, Israël étant championne avec 70 fois, alors que la moyenne des États africains se situe dans la vingtaine!

La non-réponse aux crimes de guerre commis par des responsables

américains et son acquiescement à la récente admission de la Finlande à l'OTAN révèlent chez Bob Rae, notre ambassadeur à l'ONU, une tendance inquiétante à adhérer au programme hégémonique des États-Unis. Nos médias et lui démontrent la Russie et la déclarent isolée, alors que les propositions russes à l'ONU sont beaucoup plus appuyées par des votes nombreux que celles des États-Unis.

Incidentement, ce sont les propositions chinoises qui sont les plus appuyées, et ce sera une information que les Artistes pour la Paix seront heureux de rapporter à M. David Johnston, si on nous permet de témoigner sur l'influence chinoise moins illégitime qu'il n'y paraît auprès de nos députés.

QUESTIONS ET RÉPONSES

À une question posée de la salle, M. Lascaris a répondu courageusement que, pour lui, spécialiste des affaires internationales, la Russie, malgré les agressions ukrainiennes contre les provinces autonomes du Donetsk et du Lougansk (étaient-elles vraiment des États souverains, comme la Russie a plaidé?), est considérée, avec une certaine légitimité, responsable d'avoir initié la guerre, comme hélas les États-Unis auraient dû l'être pour leurs agressions en Irak et même en Libye et en Syrie, a-t-il ajouté. La Russie aurait-elle été en droit, comme alternative, de soumettre la question au Conseil de sécurité de l'ONU? Devant les atrocités commises par le gouvernement ukrainien sur le Donbass, il concède qu'on peut évoquer des raisons morales pour la Russie d'être intervenue, mais la raison juridique est différente.

Enfin, à une question de l'auditoire étonné de sa position si éloignée de la politique canadienne (sans doute sous-jacente de sa liberté à l'exprimer), il remonte les antécédents de sa position politique à, d'abord, ses racines familiales d'émigrants très modestes et peu instruits venus de Grèce, ensuite de la lecture du livre de Noam Chomsky *Manufacturing consent* qui lui a ouvert les yeux sur la duplicité de son propre gouvernement et de celle des États-Unis dont la puissance nucléaire est une horreur partagée par l'OTAN, ce qui conclut sa présentation. ◀

L'auteur est membre des Artistes pour la paix

Félicitations!

40 ans de publication indépendante, ça se fête!

Maxime
BLANCHETTE-JONCAS
Député de
Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques

1 866 720-2562 | maxime.blanchette-joncas@parl.gc.ca

@MBJDepute

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442

BLOC Québécois

TOUJOURS LÀ POUR VOUS



LES FONCTIONNAIRES
MÉRITENT MIEUX



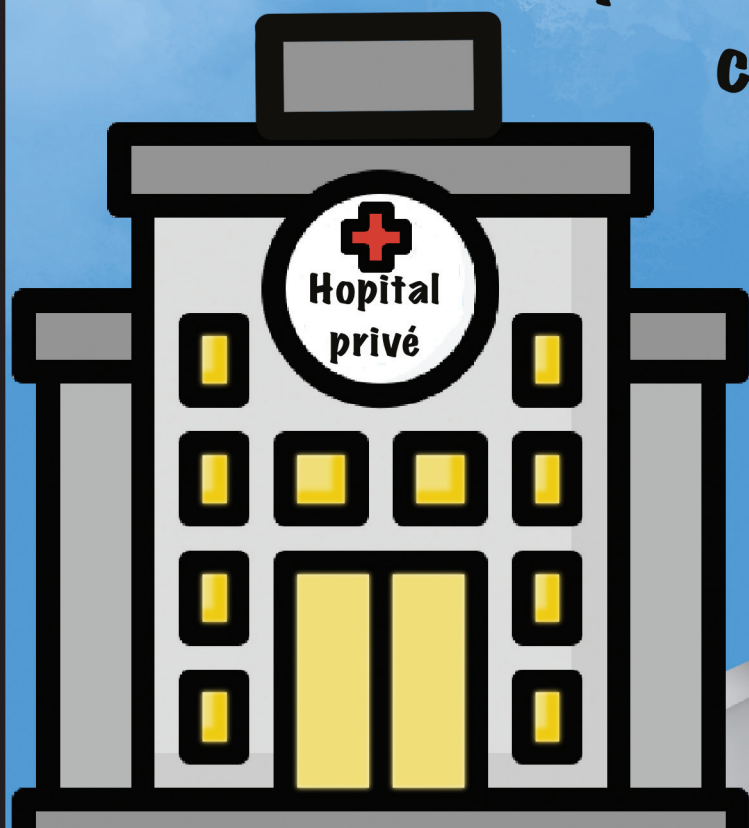
Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada



Qui a voté pour la fin des services
essentiels publics ?

Le Profit Pour le Privé (PPP). \$ ↑

Les dépenses pour les citoyens et
citoyennes. \$ ↓



L'aparté avec ÉLORAH

www.simonbanville.com

